

Rapport du

MINISTÈRE

de la

CITOYENNETÉ

et de

L'IMMIGRATION

1956 - 1957

Edmond Cloutier, C.M.G., O.A., D.S.P.

Imprimeur de la Reine et Contrôleur de la Papeterie

Ottawa, 1957

*Prix: 50 cents*

[blank page | page blanche]

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction  
Rapport financier  
Division de la Citoyenneté canadienne  
Liaison  
Documentation  
Recherche  
Le carillon de la Tour de la Paix  
Division de l'Enregistrement de la Citoyenneté canadienne

Tableaux statistiques de la Citoyenneté canadienne - Tableau 1 - Enregistrement de la Citoyenneté 1947 - 1956 inclusivement

Tableau 2 - Répartition, par province, des personnes admises à la citoyenneté en 1955 et 1956

Tableau 3 - Personnes admises à la citoyenneté en 1956 selon la résidence et la période d'immigration

Tableau 4 - Personnes admises à la citoyenneté en 1955 et 1956 selon le pays de citoyenneté antérieure

Tableau 5 - Personnes admises à la citoyenneté en 1956 selon le pays de citoyenneté antérieure et la période d'immigration

Tableau 6 - Personnes admises à la citoyenneté en 1956 selon le sexe, le loge et la période d'immigration

Tableau 7 - Personnes admises à la citoyenneté en 1956 selon le sexe, l'état matrimonial et la période d'immigration

Tableau 8 - Personnes mariées admises à la citoyenneté en 1956 selon le pays de citoyenneté antérieure et la citoyenneté du conjoint

Tableau 9 - Personnes admises à la citoyenneté en 1956 selon l'emploi et la période d'immigration

Division de l'immigration

Mesures législatives

Accords spéciaux

Accords fédéraux-provinciaux

Plan d'indemnité de passage

Assistance familiale à l'intention des immigrants et des personnes revenant au Canada pour s'y établir

Domestiques en provenance des Antilles anglaises

Immigration des réfugiés hongrois

Placement et établissement

Formation et roulement

Autres activités du service mobile

Activité de la division outre-mer

Tableaux statistiques de l'Immigration :

Tableau 1 - Immigrants venus au Canada, 1852 à 1956

Tableau 2 - Immigrants par groupes d'âge, selon le sexe et l'état matrimonial, 1956

Tableau 3 - Origine ethnique des immigrants, par province de destination, 1956

Tableau 4 - Origine ethnique des immigrants, 1925 - 1956

Tableau 5 - Origine ethnique des immigrants par pays de citoyenneté, 1956

Tableau 6 - Origine ethnique des immigrants par pays de dernière résidence permanente, 1956

Tableau 7 - Emploi projeté, selon l'origine ethnique, pour les immigrants venus d'outre-mer et total pour les immigrants venus des États-Unis en 1956

Tableau 8 - Emploi projeté des immigrants, par province de destination, 1956

Division des Affaires indiennes  
Évolution économique  
Chasse et pêche  
Bien-être social  
Instruction  
Réserves  
Effectif des bandes  
Successions indiennes  
Caisse de fiducie et annuités  
Service du génie et de la construction  
Situation par province  
Noms et emplacements des agences indiennes

Tableaux statistiques des Affaires indiennes :

Tableau 1 - Recensement de la population indienne classée selon les croyances religieuses, le groupe d'âge et le sexe, par province, 1954

Tableau 2 - Terres indiennes dans les réserves et nombre de bandes, par province, année terminée le 31 mars 1957

Tableau 3 - État des dépenses ordinaires par province, 1956 - 1957

Tableau 4 - Compte courant - Prêts pour venir en aide aux Indiens et remboursements, par province, 1956 - 1957

Tableau 5 - Fond de fiducie des Indiens-États : recettes et déboursements, revenus et dépenses pour l'année terminée le 31 mars 1957

Tableau 6 - Instruction des indiens - Dépenses ordinaires par province, 1956 - 1957

Tableau 7 - Statistiques des écoles indiennes, par province, au 31 janvier 1957

Tableau 8 - Pensionnats indiens classés selon le culte, par province, année terminée le 31 mars 1957

Tableau 9 - Inscription des Indiens aux écoles provinciales et privées, par province, année terminée le 31 mars 1957

Tableau 10 - Répartition des pensionnaires et des externes dans les écoles indiennes, selon l'âge, le sexe et le cours, au 31 décembre 1956

Tableau 11 - Répartition du personnel enseignant, par province, au 31 janvier 1957

Tableau 12 - Nombre de professeurs chargés de l'instruction professionnelle dans les écoles indiennes et nombre d'élèves, par province, au 31 décembre 1956

Tableau 13 - Nombre d'écoles indiennes du Gouvernement classées selon le nombre de salles de classe régulières, par province, année terminée le 31 mars 1957

Tableau 14 - Traitements des instituteurs employés dans les pensionnats et les externats, par province, au 31 janvier 1957

## **Division des Affaires indiennes**

### **Directeur : M.H.M. Jones**

Durant l'année financière 1956 - 1957, la situation économique et sociale de la population indienne du Canada a continué de s'améliorer. L'administration, par les conseils des bandes des affaires de la collectivité, a manifestement progressé. Les conseils ont assumé une plus grande responsabilité dans ce domaine. Les cours de formation de chefs et les initiatives des cercles de ménagères ont largement contribué à l'amélioration de la condition sociale des Indiens.

Les répercussions de l'essor économique national, particulièrement la mise en valeur des ressources et l'expansion industrielle qui s'y rattache, se font sentir dans les réserves. L'extension des lignes de distribution d'énergie électrique a permis d'améliorer les conditions de vie dans de nombreuses réserves. Les baux pour l'exploitation du pétrole et du gaz naturel et les redevances versées relativement à la production ont enrichi les caisses des bandes, de même que la vente de bois, les droits d'emprise et la vente de terrains pour l'établissement d'industries.

L'année écoulée a été très fructueuse en ce qui a trait à la construction et à l'amélioration des habitations. Plusieurs centaines de nouveaux logis ont été aménagés et plus de 2,000 maisons ont été construites, en grande partie par les Indiens. Des changements apportés récemment à la Loi sur les Indiens et à la Loi nationale sur l'habitation permettent à ceux qui satisfont aux conditions exigées, d'obtenir des fonds, en vertu de la Loi nationale sur l'habitation. Ces privilèges accordés en vue du financement de maisons, sous réserve des clauses spéciales de garantie, permettent d'affecter une proportion plus importante des fonds des bandes à cette fin. On prévoit que ces changements favoriseront la construction d'habitations dans les réserves.

On a poursuivi activement, durant l'année, l'exécution d'un programme de construction d'écoles comportant l'aménagement de 76 nouvelles salles de classe. De ce fait, quinze écoles étaient en chantier à la fin de l'année. On a aussi réalisé un programme de construction de routes et de ponts, de distribution d'eau, d'installations hydroélectriques, d'établissement de bureaux et de logis pour le personnel, ainsi que d'autres travaux du même genre.

A l'extérieur des réserves, la majeure partie de la main-d'oeuvre indienne, surtout dans les régions éloignées, travaille dans les industries d'exploitation des ressources, mais les Indiens abordent aujourd'hui en nombre croissant l'exercice de professions, de métiers et d'arts culturels. Cette amélioration est attribuable, dans une large mesure, à un système d'instruction de plus en plus généralisé et à un programme plus poussé de formation professionnelle chez les Indiens qui, de plus en plus, entrent en contact avec des élèves de race blanche. Les Indiens d'âge scolaire, aussi bien que les adultes dans les réserves et ailleurs, bénéficient d'une grande variété de cours de formation commerciale ou d'apprentissage. Ils ont démontré d'ailleurs, qu'ils peuvent occuper, avec une compétence manifeste, des postes importants, pourvu qu'ils y soient bien préparés et qu'ils aient l'occasion de s'adapter à leur nouveau milieu. On a désigné durant l'année des préposés au placement des Indiens afin d'assurer à ces derniers de plus nombreuses possibilités d'emplois et de les aider à résoudre les problèmes de leur adaptation à des conditions de vie différentes de celles qu'ils ont connues jusqu'ici.

Le programme de formation de l'Indien a constamment pour but de rendre les jeunes aptes à occuper éventuellement leur place au sein de la société canadienne. On accueille de plus en plus d'élèves indiens dans les écoles non indiennes. Ce programme d'intégration se poursuit en conformité d'ententes conclues avec les autorités scolaires locales et le ministère paye une partie du coût de construction de nouvelles écoles suivant le nombre des élèves indiens que les autorités scolaires locales acceptent d'accueillir.

On a institué durant l'année un régime de bourses d'études afin d'encourager les élèves spécialement doués à poursuivre leurs études dans des écoles de formation professionnelle ou des institutions d'enseignement supérieur. La division a également institué un programme d'éducation des adultes dont les premiers résultats s'avèrent encourageants.

Un événement important au cours de l'année a été l'établissement de comités scolaires indiens dans plusieurs réserves en vue d'aider les collectivités indiennes à assumer une plus large part de responsabilités en ce qui a trait à l'instruction et à l'éducation de leurs enfants et en ce qui concerne l'affectation de fonds de l'État ou de la bande à des fins éducatives.

## **Évolution économique**

### **L'emploi**

Grâce à leur instruction, à leur habileté d'artisans et à leur expérience, un nombre toujours plus grand d'Indiens ont pu tirer parti des nombreuses occasions d'emploi, saisonnier ou permanent, qui ont résulté de la forte demande de main-d'oeuvre créée au cours de l'année par la mise en valeur de nouvelles régions à travers le pays. Grâce à la collaboration d'industriels, de divers ministères et d'associations nationales et régionales d'employeurs, les Indiens ont été orientés vers les régions où ils pouvaient s'attendre à trouver du travail. Ceux qui ont quitté les réserves pour aller travailler ailleurs ont reçu, sujets à remboursement, leurs frais de transport et de logement en cours de route, ainsi qu'une modeste somme pour assurer leur subsistance en attendant de toucher leur premier salaire.

Les Indiens travaillent dans les mines, les entreprises d'énergie électrique, l'exploitation forestière, la pêche, au service d'équipes d'ingénieurs ou d'arpenteurs, à l'entretien des chemins de fer, à des travaux généraux de construction, de même que dans l'agriculture. En outre, la main-d'oeuvre indienne a joué l'an dernier un rôle important dans la récolte de la betterave à sucre en Alberta, au Manitoba et en Ontario.

S'il est vrai que la majorité des travailleurs indiens a occupé surtout des emplois saisonniers, l'augmentation de l'embauche dans des emplois permanents n'en demeure pas moins encourageante. Dans une mine bien établie du nord-ouest de l'Ontario, plus de 60 Indiens ont travaillé à l'extraction souterraine. Des habitations permanentes leur sont fournies dans le voisinage. Ces travailleurs se sont déjà acquis une réputation de compétence et de stabilité qui permet d'espérer qu'à l'avenir, on emploiera régulièrement des Indiens dans cette mine. Ce genre de travail pose d'habitude un problème d'adaptation. Pour cette raison, il y a lieu d'assurer un choix rigoureux et une surveillance suivie des travailleurs Indiens.

Trois fonctionnaires chargés de l'embauchage des Indiens ont été affectés aux bureaux régionaux de Toronto, Edmonton et Vancouver et un quatrième devait être nommé au début de 1957 à Winnipeg. Le programme de placement vise avant tout à trouver des opportunités plus nombreuses et plus variées

d'emploi dans les industries primaires et secondaires afin de répondre aux besoins d'une population indienne qui ne cesse de croître et qui manque de travail dans les réserves. Il y aura lieu d'apporter une attention spéciale au recrutement et à la sélection des travailleurs indiens de même qu'à la surveillance de leurs progrès.

### **Logement et développement des réserves**

Durant l'année financière 1956 - 1957, on a construit 904 maisons et on en a réparé 2,372, conformément au programme de logement pour les Indiens. Les chiffres correspondants, pour l'année 1955 - 1956, étaient respectivement de 817 et 2,306. Le coût par habitation a continué d'augmenter pendant l'année, en raison des standards de construction plus avancés et du coût plus élevé des matériaux et de la main-d'oeuvre.

On encourage les bandes indiennes à satisfaire autant que possible, par une action collective, à leurs besoins de logement. On fournit aux conseils des bandes toutes les occasions possibles de participer à la préparation de leurs programmes et on les engage à faire un choix prioritaire des Indiens qui demandent une aide financière. Grâce aux fonds mis à leur disposition, les Indiens sont en mesure d'acquitter environ la moitié des frais de construction.

Au gré des circonstances, on achète des scieries pour transformer les billes provenant des réserves en bois de construction. Deux scieries de ce genre fonctionnent à Fort-McPherson, dans les Territoires du Nord-Ouest, et à Stony-Rapids, en Saskatchewan. Le nombre des scieries achetées à même les fonds affectés au bien-être ou à même les fonds des bandes est de 45.

On a continué d'aider financièrement les Indiens à mettre en valeur les ressources des réserves, en vue d'encourager l'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche pour des fins de consommation ou de commerce, et de favoriser la petite industrie.

Les entrepôts frigorifiques, qui permettent de conserver le produit de la chasse et de la pêche et d'autres aliments, contribuent sensiblement à stabiliser l'économie indienne dans les régions éloignées. Au cours de l'année, on a aménagé de nouveaux entrepôts à Fort-Simpson, à Fort-McPherson et à Fort-GoodHope, ce qui en porte le nombre à 13.

### **Prêts provenant de la caisse renouvelable**

Les fonds de la caisse renouvelable ont été portés de \$350,000 à \$1,000,000 pour répondre à de plus fortes demandes d'emprunt. Le nombre des prêts consentis au cours de l'année a été de 168, et leur valeur de \$233,963, comparativement à 59 prêts d'une valeur de \$56,789 en 1955 - 1956. Les Indiens ont affecté ces fonds à des fins diverses, y compris le financement d'entreprises d'exploitation forestière et de pêche commerciale, l'achat d'instruments aratoires, de véhicules à moteur, de scies à chaînes, d'agrès de pêche et le paiement de salaires pour des entreprises collectives, et pour le défrichement de terrains.

Les prêts provenant de la caisse renouvelable assurent aux Indiens un crédit indispensable et suppléent aux sources ordinaires de crédit qui ne sont pas disponibles dans les réserves ou qui ne le sont que partiellement.

### **Rétablissement des anciens combattants indiens**

Durant l'année, trente-sept subventions, accordées en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, principalement en vue de l'amélioration des habitations, ont été approuvées, comparativement à 54 en 1955 - 1956,

ce qui porte à 1,537 le nombre global des subventions consenties jusqu'au 31 mars, 1957. Voici le détail des sommes accordées ainsi que leur affectation

Affectation	Valeur
Terrains et édifices	\$302,636.83
Matériaux de construction	1,657,875.10
Défrichement	84,907.64
Bétail et matériel d'exploitation	996,419.12
Matériel d'exploitation forestière	19,655.14
Engins de pêche Commerciale	209,807.36
Matériel d'élevage d'animaux à fourrure	34,875.85
Appareils domestiques	196,777.33
...	\$3,502,954.37

Au 31 mars 1957, 253 anciens combattants indiens s'étaient qualifiés pour l'obtention des titres incontestés aux meubles et matériaux achetés grâce aux subventions obtenues aux termes de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, chacun ayant rempli, pendant dix années consécutives, les conditions prévues dans le contrat intervenu avec la Division des affaires indiennes.

### **Subventions aux expositions agricoles et foires indiennes**

On a gratifié des expositions agricoles et foires indiennes de subventions d'une somme globale de \$5,658.10. Ces subventions comprennent les prix accordés pour les meilleures récoltes sur pied et les prix donnés aux gagnants des concours d'amélioration des habitations.

### **Artisanat**

Depuis le 1er avril 1956, l'entrepôt central de la Division a rempli pour des marchands de toutes les parties du pays, des commandes d'articles d'artisanat d'une valeur de \$16,314.22. Pour leur part, les artisans indiens des agences de Pierreville de l'île Manitoulin et de Lorette ont touché une somme globale de \$11,500.34 pour leur travail.

On a vendu au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, 6,708 vêtements d'hôpitaux, d'une valeur de \$12,770.39; de cette somme, une part d'environ \$4,000 a été versée aux membres des cercles de ménagères qui fabriquent ces articles. On a distribué régulièrement des coupons de flanelle de coton et les Indiennes ont tiré parti de ces restes de tissus pour fabriquer des layettes, des couvre-pieds et autres articles pour usage domestique.

### **Chasse et pêche**

L'application du programme de conservation et d'administration de la faune et de la pêche s'est continuée dans le cadre des ententes intervenues avec les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Ontario, en vertu aussi d'entreprises spéciales dans la province de Québec ou d'arrangements conclus sur une base de collaboration, dans d'autres régions.

Le castor demeure la plus importante source de revenus et d'alimentation. En 1956, 21,500 peaux provenant des régions contrôlées du Québec ont été vendues et elles ont rapporté \$299,147.52. Des augmentations analogues ont aussi été constatées dans d'autres provinces où les mêmes méthodes de recensement et de contrôle de la chasse sont appliquées.

La prise de rats musqués a continué d'être abondante, surtout en Saskatchewan, au Manitoba et dans le sud de l'Ontario, où des records vieux de 30 ans ont été dépassés, les prises totales ayant été de plus de cinq millions de peaux d'une valeur d'environ un dollar chacune.



La production des autres animaux à fourrure a été à peu près normale, sauf qu'on a noté une légère diminution dans le cas de l'hermine et de l'écureuil et de faibles augmentations dans celui de la martre, du pékan et du lynx.

Même si la production s'est accrue, la baisse sensible du prix de la fourrure brute et l'augmentation du prix des denrées permettent de moins en moins à l'Indien de tirer du piégeage plus qu'il ne lui faut pour subsister. C'est pourquoi beaucoup d'anciens trappeurs acceptent de l'emploi dans l'industrie de la pêche commerciale, de la coupe du bois du pulpe ou dans d'autres emplois saisonniers. Le prix du castor a été beaucoup plus stable que celui des autres fourrures et les peaux de qualité supérieure ont été en grande demande et à des prix avantageux.

Le département a collaboré avec d'autres services fédéraux, surtout avec les ministères du Commerce, de l'Agriculture, et du Nord canadien et des Ressources nationales, pour stimuler la vente de fourrures canadiennes à l'étranger. Ainsi, l'automne dernier, on a acheté, pour l'exposer au Comptoir suisse, à Lausanne, un manteau de castor qui, dans sa catégorie, avait valu le premier prix à son propriétaire, lors de l'exposition annuelle des modes de fourrures, à Québec. Ce programme sera continué et on encouragera les organismes provinciaux et les commerçants à y participer.

Des efforts sont poursuivis pour faire de la région de la rive nord, dans la province de Québec, une région productrice de fourrures. L'an dernier, on a transporté 186 castors vivants du parc provincial de Gaspé vers des régions choisies dans les secteurs de Saint-Augustin, de Romaine, de Natashquan et de Mingan, ce qui porte à près de 500, le nombre des castors ainsi transportés depuis trois ans.

Le gros gibier, surtout l'orignal et le cerf, continue de s'accroître et de fournir une bonne partie de la viande fraîche dans les régions isolées. On a noté, cependant, une nouvelle diminution du nombre des caribous des toundras et on a entrepris une étude poussée au sujet de ces animaux. Cette étude, confiée à un comité spécial de représentants fédéraux et provinciaux chargés de faire enquête sur la situation, sera poursuivie.

On signale que les lapins, qui constituent une importante source d'alimentation, sont maintenant dans la phase ascendante de leur cycle de reproduction. Par ailleurs, on a noté une certaine abondance de ptarmigans dans le nord et enregistré une saison migratoire excellente à l'automne de 1956, les oiseaux migrateurs étant favorisés par un bon hiver et une température propice à la couvaison.

On a accordé aux Indiens se livrant à la pêche pour la consommation locale une aide plus généreuse, en leur fournissant plus de filets et autres agrès de pêche, en exerçant la surveillance dans certaines pêcheries non commerciales et, parfois, en finançant le transport du poisson depuis les stations de pêche jusqu'aux villages. Parmi les plus importantes pêcheries pour consommation locale, sont à souligner celles de Trout-Rock dans le Grand lac des Esclaves, où l'on a capturé plus de 50,000 poissons, et celles de Fond-du-lac et de Stony-Rapids, au lac Athabaska, où l'on a emmagasiné pour l'hiver, 83,000 poissons, presque tous de la catégorie du poisson blanc. Ces deux endroits sont situés dans la région du caribou des toundras et des approvisionnements plus abondants de poisson, dont on nourrit surtout les chiens, aideront à conserver le caribou.

La baisse des prix de la fourrure a incité un plus grand nombre d'Indiens à se livrer à la pêche commerciale pour laquelle ils ont reçu une aide accrue sous forme de meilleurs engins destinés particulièrement à la pêche d'hiver. D'ordinaire, le prix payé par les Indiens pour ces appareils est remboursé sous forme d'une déduction sur le produit des prises.

Dans certaines régions, comme dans le cas des agences de Meadow-Lake, en Saskatchewan, et des agences du Pas et de Nelson-River, au Manitoba, la participation des Indiens à la pêche commerciale se fait sur la même base que s'il s'agissait de pêcheurs non indiens. Ailleurs, on a organisé et dirigé des entreprises du Ministère, et l'on accorde aux Indiens une aide pour le transport et la vente de leurs produits. Ces entreprises comprennent la pêche à la truite et au poisson blanc, au Grand lac des Esclaves; la pêche à la quaique aux yeux d'or au lac Clair (Alberta) et au Grand lac Sandy (Ontario); la pêche à l'esturgeon dans la baie James, et la pêche au saumon, à Bersimis (P.Q.). Cette initiative prend de plus en plus d'ampleur et permettra à beaucoup d'Indiens trop âgés pour remplir d'autres emplois, d'accroître leur gain. On réussit davantage, par ailleurs, à assurer l'intégration des saisons de pêche et de chasse de façon à faciliter l'équilibre du revenu pour une plus longue période de l'année.

## **Bien-être social**

### **Cercles de ménagères**

Des congrès de cercles de ménagères indiennes ont eu lieu en Alberta, dans le sud et le nord de l'Ontario, dans le Québec et au Manitoba, et les déléguées ont manifesté beaucoup d'intérêt aux réunions. Ces congrès favorisent l'expansion des cercles, facilitent les échanges de vues entre les membres et permettent aux déléguées de profiter de l'expérience des autres.

Au total, cent cinquante-huit cercles de ménagères ont été actifs au cours de l'année.

### **Formation de chefs sociaux**

Le programme de formation de chefs sociaux indiens contribue à créer l'esprit d'équipe et encourage les Indiens à assumer une plus grande responsabilité à l'égard des activités de groupe réalisées dans leurs réserves. Plusieurs programmes ont été conçus de manière à enseigner aux chefs choisis, divers aspects de l'organisation communautaire.

Neuf cours officiels de formation de chefs sociaux indiens ont été donnés durant l'année en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, dans le Québec et dans les provinces Maritimes. Dans le sud de l'Ontario, cinq conférences sur les fonctions de chef avaient aussi pour objet de stimuler l'organisation collective. Dans le nord de l'Ontario, plusieurs cours de tissage ont remporté un vif succès.

Des organismes provinciaux et locaux, ayant pour but de former des chefs dans les localités non indiennes, ont aidé, par des moyens divers, à l'exécution de ce programme d'éducation sociale.

## **Bien-être de l'enfance**

Pour qu'ils soient efficaces, les services de bien-être et de protection de l'enfance, dans les réserves, doivent pouvoir compter sur la collaboration étroite des organismes provinciaux et municipaux de bien-être de l'enfance. Parmi les faits saillants de l'année, est à mentionner la négociation de 19 ententes avec des sociétés d'aide à l'enfance de l'Ontario, en vue de faire profiter les Indiens, établis dans des réserves voisines, des services de protection et de bien-être de l'enfance. Des ententes officielles n'ont pas encore été conclues dans les autres provinces, mais les pourparlers se continuent.

On s'est efforcé tout particulièrement de trouver un plus grand nombre de foyers pour l'adoption des enfants indiens orphelins, négligés ou abandonnés.

## Allocations familiales

Le tableau ci-dessous indique le nombre de familles et d'enfants, inscrits comme Indiens, qui touchaient les allocations familiales le 31 décembre 1956, ainsi que le mode et le montant du paiement par province :

Province ou territoire	Nombre de familles bénéficiaires	Nombre d'enfants bénéficiaires	MODE DE PAIEMENT À LA FAMILLE				
			Chèque envoyé aux parents indiens	Chèque envoyé a/s de l'argent	Compte de fiducie de l'agence	En nature	Montant
Île-du-Prince-Édouard	22	65	21	...	1	...	5,633
Nouvelle-Écosse	157	485	151	...	6	...	34,272
Nouveau-Brunswick	294	966	289	...	5	...	67,007
Québec	1,902	5,280	1,029	597	25	251	395,546
Ontario	4,508	13,872	4,137	60	58	253	981,560
Manitoba	2,714	7,956	2,688	12	14	...	575,687
Saskatchewan	2,814	7,891	2,411	367	36	...	575,470
Alberta	2,069	5,483	1,908	148	13	...	409,400
Colombie-Britannique	4,232	12,697	3,876	104	245	7	913,189
Yukon et T.N.-O.	756	1,853	680	35	3	38	140,879
Total	19,468	56,548	17,190	1,323	406	549	\$4,098,643

D'après le tableau ci-dessus, 95.1 p. 100 des bénéficiaires ont reçu leurs allocations sous forme de chèques; 2.8 p. 100 en ont touché le paiement en nature et, dans le cas de 2.1 p. 100, la distribution en a été faite par l'intermédiaire du compte de fiducie de l'agence. Le total des allocations familiales versées accuse une augmentation de \$56,413 par rapport à 1955.

## Allocations aux aveugles et aux invalides, pensions d'assistance-vieillesse et de sécurité de la vieillesse

Le tableau ci-dessous indique le nombre de bénéficiaires de ces allocations au 31 décembre 1956 :

Province ou territoire	Allocations aux aveugles	Allocations aux invalides	Pensions d'assistance-vieillesse	Pensions de sécurité de la vieillesse
Île-du-Prince-Édouard	1	1	4	9
Nouvelle-Écosse	3	6	35	89
Nouveau-Brunswick	5	1	26	63
Québec	11	21	105	462
Ontario	58	67	469	1,245
Manitoba	34	5	205	617

Saskatchewan	46	7	167	450
Alberta	19	4	143	462
Colombie-Britannique	72	20	256	927
Territoires du Nord-Ouest	10	...	68	113
Yukon	5	1	24	94
Total	254	133	1,502	4,531

## Soin des vieillards

Lorsque la chose est possible, les personnes âgées qui ont besoin d'aide sont logées dans leur propre réserve, dans un milieu familial. On ne place les vieillards indiens dans des foyers privés que lorsque leurs proches parents ne peuvent les loger; d'ailleurs, une partie de maisons construites dans les réserves, à même le crédit affecté au bien-être, est destinée aux personnes âgées. Les malades alités ou atteints de sénilité sont placés dans les institutions provinciales et privées réservées aux vieillards, et les bénéficiaires d'allocations d'assurance-vieillesse et de sécurité de la vieillesse sont censés contribuer au coût des soins qu'ils reçoivent.

## Réadaptation des invalides

Le plan du programme de réadaptation, établi à titre d'expérience à Edmonton en 1955, en vue d'aider les jeunes Indiens invalides à subvenir à leurs propres besoins, a été soigneusement suivi au cours de l'année. Le 31 mars 1957, on avait trouvé de l'emploi à plus d'une trentaine de ces jeunes Indiens dans la ville d'Edmonton; grâce à l'aide des préposés à leur réhabilitation, ils semblent s'être bien adaptés à la vie urbaine. Au cours de l'année, dans les cadres de ce programme, les cas de plus de 100 personnes ont été étudiés.

A la suite du succès obtenu à Edmonton, une seconde entreprise du même genre a été lancée à Winnipeg, à l'intention des Indiens et Esquimaux invalides du Manitoba. Dans le cas des premiers, elle est financée conjointement par la Division des affaires indiennes et les services de santé des Indiens et du Nord canadien, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, et, dans le cas des Esquimaux, par le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. La Commission des sanatorias du Manitoba dirigera l'entreprise. On a créé un comité consultatif de réhabilitation des Indiens du Manitoba, composé de fonctionnaires locaux des ministères fédéraux intéressés et de représentants d'organismes privés, du gouvernement provincial et de la municipalité.

Même si l'on n'a donné suite qu'à deux programmes officiels de réadaptation au cours de l'année, on s'est de plus en plus préoccupé, dans toutes les régions administratives indiennes, d'assurer des services de réhabilitation aux Indiens invalides. Voici quel a été dans chaque province, le nombre de personnes qui ont bénéficié des programmes de réadaptation :

Colombie-Britannique	12
Alberta	108
Saskatchewan	5
Manitoba	17
Nord de l'Ontario	3
Sud de l'Ontario	16
Québec	2
Provinces Maritimes	2

## Secours aux indigents

Les Indiens, incapables d'assurer leur subsistance et celle de leurs familles, ont profité, au besoin, de l'assistance publique. Bien que l'amélioration des conditions économiques dans la plupart des réserves ait abaissé le nombre des nécessiteux, le coût global des denrées alimentaires, de secours a augmenté d'environ 8 p. 100 par suite d'une hausse générale du prix des vivres et de l'addition de tomates et de jus de tomates à la ration régulière, telle que recommandée par les diététistes.

Pendant l'année, on a préparé et approuvé la distribution des secours, sous forme de chèques plutôt que sous celle de commandes d'épiceries, dans certaines régions choisies pour cette expérience. On vise ainsi à adopter la méthode généralement suivie par les municipalités et les provinces, afin d'éviter toute gêne aux familles secourues et aussi de permettre à la ménagère indienne d'acheter les aliments qui correspondent le mieux à ses besoins. Si cette expérience réussit, on s'efforcera de généraliser cette méthode aussi rapidement que le permettra l'établissement d'un système approprié d'administration et de contrôle.

On a continué, en collaboration avec les autorités médicales, la distribution d'aliments spéciaux aux Indiens menacés de tuberculose ou en convalescence.

## **Instruction**

### **Inscriptions**

Au cours de l'année financière, 37,305 Indiens se sont inscrits aux maisons d'enseignement, soit 2,168 de plus que l'année précédente. Le nombre de ceux enregistrés à des écoles provinciales, territoriales ou privées s'est accru de 706, pour atteindre 6,272. Dans les écoles de la division, les inscriptions ont augmenté de 1,462 et se sont élevées à 31,033. De ce nombre, les classes des internats ont accueilli 11,644 enfants, dont 10,599 pensionnaires et 1,054 externes. Les internats ont, de plus, hébergé 273 autres enfants inscrits à des écoles non indiennes de leur voisinage. (Tableaux nos 7, 8, 9, 10 et 13.)

### **Personnel enseignant**

Le personnel régulier groupait, en tout, 1,059 instituteurs, dont 703 dans les externats et les écoles d'hôpitaux, et 356 dans les internats. En outre, 40 professeurs ont enseigné dans des écoles saisonnières, fonctionnant durant l'été à l'intention des enfants incapables de fréquenter un externat ou un internat pendant l'année scolaire régulière. (Tableau n° 11.)

Au début de l'année scolaire 1956 - 1957, la division a engagé des instituteurs senior qui, aux fins de classement et de traitement, sont considérés comme directeurs. Leur fonction consiste à aider les directeurs des internats. Sous l'autorité d'un de ces derniers, ils sont chargés du bon fonctionnement des classes. Ils agissent aussi en qualité de conseillers dans toutes les questions touchant l'instruction; ils remplissent certaines fonctions administratives exigées par la division et qui leur sont confiées par le directeur : ils surveillent l'instruction dans les classes et aident leurs supérieurs à mettre au point un meilleur programme scolaire.

Dans les internats, on comptait, cette année, 262 instituteurs titulaires de classes régulières. Deux d'entre eux étaient des spécialistes de l'enseignement primaire; 24 ont donné, à plein temps, des cours d'économie domestique et trois ont donné ces cours à temps partiel; d'autre part, 13 ont enseigné à plein temps les arts industriels et quatre ont travaillé à temps partiel.

Dans les externats, il y avait 484 titulaires de classes régulières et 12 spécialistes de l'enseignement primaire. Quatre instituteurs ont donné des cours complémentaires. Quinze ont enseigné à plein temps l'économie domestique et six, à temps partiel seulement. Onze autres se sont occupés de l'enseignement des arts industriels à plein temps et deux, à temps partiel. On a désigné 113 directeurs dont quatre ont, de plus, donné des cours d'économie domestique tandis qu'un autre s'est spécialisé dans l'enseignement des sciences agricoles.

Dans les écoles des hôpitaux et des réserves isolées, la Division a employé des instituteurs et des directeurs du bien-être qui, en plus de leur travail régulier d'enseignement ou de direction scolaire, doivent aussi s'occuper d'assistance sociale. Le personnel enseignant au cours de l'année comptait 51 instituteurs

de cette catégorie dont un s'est spécialisé dans l'enseignement de l'économie domestique et un autre dans l'enseignement des arts industriels. La Division a désigné un instituteur du bien-être au centre de réadaptation de Winnipeg. Au total, onze directeurs du bien-être ont été engagés.

Le tableau n° 12 donne certains détails sur l'enseignement et les inscriptions dans les arts industriels. L'écart entre les chiffres du tableau et ceux qui sont donnés plus haut tient à ce que les instituteurs qui n'ont pas de certificat sont inclus dans le tableau.

Avant le 1er septembre 1956, le personnel enseignant était logé gratuitement et quand il ne l'était pas, il bénéficiait d'une allocation spéciale. Cette allocation de logement a désormais été intégrée dans tous les traitements des instituteurs et ceux qui occupent des logements de la Couronne paient maintenant un loyer et d'autres frais selon un tarif établi par le Conseil du Trésor.

Au début de l'année scolaire 1956 - 1957, on a adopté une nouvelle échelle de traitement afin que la rémunération des instituteurs soit conforme à celle versée par les administrations scolaires provinciales. (Tableau n° 14.)

Cette nouvelle échelle vise à encourager les instituteurs à suivre des cours de perfectionnement. Les instituteurs qui ne possèdent pas de certificat peuvent obtenir un congé pour s'inscrire à une faculté de pédagogie ou à une école normale, tandis que ceux qui détiennent leur certificat peuvent prendre un congé pour suivre des cours de spécialisation professionnelle. Au cours de l'année, la Division a accordé des congés sans rémunération à 23 instituteurs.

Beaucoup d'entre eux profitent des cours d'été spéciaux offerts par les services provinciaux de l'Instruction Publique pour obtenir leur certificat d'enseignement ou pour se qualifier pour un diplôme supérieur. Durant l'année, soixante-dix ont été reclassifiés, soit parce qu'ils avaient mérité un diplôme plus élevé, soit parce qu'on leur avait confié d'autres fonctions.

Seize autres diplômés d'université ont été engagés dans les externats et les internats pour Indiens. Soixante-dix instituteurs dans les premiers, et trente dans les seconds, détiennent un diplôme universitaire. Quatre-vingt-six sont bacheliers, dix détiennent une maîtrise et quatre un doctorat.

On compte dans les externats, 71 instituteurs d'origine indienne, dont 63 sont titulaires de classes régulières tandis qu'un autre est spécialisé dans l'enseignement de l'économie domestique. Cinq sont des directeurs qui agissent comme surveillants et l'un d'entre eux s'est spécialisé dans les sciences agricoles. Parmi eux, un instituteur du bien-être accomplit du travail social en plus de son enseignement régulier; un autre, directeur du bien-être, s'occupe également d'assistance sociale et de surveillance.

Il y a dans les internats dix instituteurs d'origine indienne. Neuf d'entre eux sont titulaires de classes régulières et le dixième s'est spécialisé dans l'enseignement des arts industriels.

### **Formation pratique des instituteurs**

Des progrès remarquables ont été réalisés, l'an dernier, en ce qui regarde la formation pratique des instituteurs. L'événement le plus marquant fut un cours d'été donné à l'université de l'Alberta, du 4 juillet au 14 août, pour les instituteurs des écoles indiennes et des écoles fédérales. L'université a collaboré en mettant ses locaux à la disposition des étudiants et des professeurs, et en autorisant les instituteurs à s'inscrire à d'autres cours d'enseignement donnés à l'université. Le ministère de la Citoyenneté et de l'immigration et celui du Nord canadien et des Ressources nationales ont entrepris conjointement de faire connaître aux instituteurs des écoles indiennes et des écoles fédérales la culture indienne et esquimaude dans la mesure où elle peut influencer sur l'attitude et les méthodes du personnel enseignant. Des instituteurs venus d'aussi loin que de

l'Ontario dans l'Est, des îles de la reine Charlotte dans l'Ouest, et d'Aklavik dans le nord, se sont réunis pour étudier et discuter leurs problèmes.

Parmi les autres moyens de formation offerts, mentionnons les directives de l'inspecteur régional et les discussions avec des groupes ou sociétés d'instituteurs. Le personnel enseignant des écoles indiennes de l'Alberta et de la Saskatchewan a tenu son propre congrès alors que dans d'autres provinces, les instituteurs ont assisté aux réunions locales des membres de leur profession. On s'efforce de plus en plus d'adapter les programmes, les manuels et les méthodes aux besoins particuliers des écoles indiennes.

### **Programmes d'études**

Les règlements imposent les programmes d'études provinciaux aux écoles indiennes de sorte que les élèves profitent d'un programme à la fois conçu et bien équilibré, mais assez souple pour répondre aux conditions locales de la plupart des classes et permettre une parfaite coordination, à n'importe quel degré, avec les écoles non indiennes. Les résultats obtenus sur le plan scolaire et en ce qui touche la formation générale des Indiens révèlent que cette initiative a été fructueuse.

### **Manuels et fournitures scolaires**

Le ministère a prêté des manuels scolaires à tous les Indiens des externats, des internats et des écoles organisées pour eux dans les hôpitaux. Il a fourni également tout le matériel de classe, y compris crayons, gommages à effacer et cahiers.

Les écoliers sont constamment encouragés à s'adonner à la lecture personnelle et, pour éveiller leur intérêt, la Division a ajouté une collection d'ouvrages à la bibliothèque de chaque école, à raison d'un volume par écolier. Dans certaines provinces, des ententes ont été conclues avec les autorités provinciales à l'effet que les écoles indiennes figurent sur le circuit des bibliothèques itinérantes.

Les élèves, qui ont fréquenté les écoles indiennes à titre d'externes, ont reçu, pour compléter leur dîner, du lait et des biscuits riches en vitamines.

### **Moyens audio-visuels**

L'organisation, dans des endroits propices, de cinémathèques et de discothèques est commencée. On loue habituellement des pellicules cinématographiques, en tenant compte des préférences des intéressés, mais l'on conserve, au siège de la Division, des films d'intérêt général.

On a produit, spécialement à l'intention des écoles indiennes, des films fixes et des ouvrages illustrés. Des conseils sur l'emploi des accessoires audiovisuels et sur d'autres aspects de l'enseignement paraissent périodiquement dans le Bulletin des écoles indiennes publié depuis onze ans.

Les écoles dépourvues d'électricité sont munies de phonographes, de radios et d'autres appareils actionnés par accumulateurs.

### **Sports, culture physique et occupations extra-scolaires**

La Division a entrepris, durant l'année, l'exécution d'un programme rationnel visant, à doter les écoles indiennes d'équipements de jeux. Ce programme prévoit que tous les internats seront dotés de deux ensembles d'équipement de terrain de jeux et que les externats de quatre classes ou plus en auront au moins un. Cet équipement comprend notamment des balançoires et des glissoires.

Comme par le passé, les externats et les internats indiens ont reçu des accessoires de sport et plusieurs équipes de ces écoles ont fait bonne figure au hockey, à la balle molle, au basketball et au football.

Au chapitre des occupations extra-scolaires, de nouveaux clubs 4-H ont été formés, ainsi que de nouveaux corps de cadets et d'autres groupes organisés. Les fanfares et les sociétés chorales ont continué leur beau travail dans nombre d'écoles et plusieurs Indiens, individuellement ou en groupes, ont remporté des prix à des festivals, un peu partout au Canada.

M. Edward Campbell, de la Bande de Musqueam, à Vancouver (C.-B.), a gagné le trophée Tom Longboat, décerné à l'athlète le plus en vedette au Canada durant l'année.

### **Transport des élèves**

Les frais du transport quotidien des élèves des écoles indiennes accusent une hausse continue par suite du nombre croissant d'élèves indiens fréquentant des écoles non indiennes situées généralement trop loin des foyers pour être accessibles à pied, par suite du remplacement de maintes écoles à classe unique, par des externats centralisés, qui se trouvent à une distance plus éloignée des foyers indiens, et enfin, par suite de la nécessité de transporter aux externats un nombre accru d'élèves demeurant dans des pensionnats.

Les contrats pour le transport des élèves sont accordés de préférence à des Indiens compétents, et le transport par eau ne s'effectue, en principe, que dans des embarcations privées. Certains parcours sont desservis par des véhicules de la Couronne conduits par des Indiens et, parfois même, par des Indiennes. Il arrive aussi que des élèves, qui habitent des régions septentrionales très éloignées, doivent utiliser l'avion pour se rendre au pensionnat lors de l'ouverture des classes et pour retourner dans leur foyer à la fin de l'année scolaire.

### **Orientation**

Le programme d'orientation scolaire a fait l'objet d'une étude approfondie au cours de l'année et un manuel inspiré de ce programme est en préparation.

Les instituteurs des écoles indiennes ont tenu des séances d'études et des forums lors des congrès qui ont eu lieu en Alberta, en Saskatchewan et en Ontario, et ils se sont entendus sur un critère de base pour juger et évaluer les tests d'orientation.

### **Formation professionnelle**

En plus des cours d'arts industriels et ménagers, qui sont au programme régulier de la plupart des écoles indiennes, la Division offre des cours de préapprentissage dans des domaines spécialisés. Ces cours sont donnés, quand la chose est possible, à tout groupe de huit jeunes gens ou plus qui en font la demande.

Les Indiens habitant près des centres urbains sont invités à suivre des cours du soir, en menuiserie, en agriculture, en mécanique, en soudure, en artisanat, en arts ménagers et autres. Des cours spéciaux sont souvent donnés dans les réserves à l'intention des jeunes gens qui demeurent trop loin de ces écoles. Les ateliers des pensionnats ou des externats sont utilisés à cette fin, et les professeurs d'arts industriels ou ménagers collaborent avec la division en vue de mettre au point des cours adéquats et profitables.

Dans certains cas, ce sont des Indiens adultes, dont certains sont même déjà bien établis mais désireux d'améliorer leur situation, qui profitent le plus de ces cours de formation professionnelle.

Voici un exposé détaillé des occasions offertes l'an dernier dans ce domaine :

A. Pour élèves d'âge scolaire :

1. Dans les écoles indiennes. - Quarante-neuf des soixante-six pensionnats offrent des cours d'arts ménagers (cuisine, couture, tenue de maison). Quarante-sept enseignent la menuiserie; vingt-cinq donnent des cours

de tôlerie, vingt et un enseignent la mécanique; onze ont des cours de soudure à leur programme, quatre, des cours de cordonnerie, et trois, des cours de mécanique pour le foyer et la ferme. Dans les grands externats, on offre des cours d'économie domestique et d'arts industriels. Les secrets de l'artisanat, notamment le travail du cuir, le travail du cuivre, la fabrication de garnitures de perles et le tissage, sont enseignés dans les écoles-hôpitaux et on encourage aussi les élèves des autres écoles à se livrer à ces occupations.

2. Dans les écoles non-indiennes. - Les élèves recommandés pour le perfectionnement d'un des cours mentionnés ci-dessus reçoivent des subventions qui leur permettent de fréquenter des institutions provinciales ou privées. Des provinces Maritimes à la Colombie-Britannique, des Indiens sont inscrits dans les écoles secondaires, les écoles commerciales, les écoles de formation professionnelle et les écoles d'agriculture. Certains suivent des cours de gardes-forestiers et d'autres fréquentent des institutions d'enseignement technique. Quelques-uns profitent aussi de cours en arts commerciaux et industriels que donne la Division des leçons par correspondance des ministères provinciaux de l'instruction publique.

#### B. Formation professionnelle pour adultes :

1. Aux écoles indiennes. - Certains pensionnats et écoles offrent des cours de menuiserie, de soudure ou de mécanique aux étudiants masculins adultes. Les femmes peuvent suivre des cours de couture, de tricot et de cuisine. L'an dernier, 13 écoles ont participé à ce programme.

2. Dans les réserves. - En plus de l'enseignement donné dans les écoles, la Division a organisé quelques cours abrégés dans les réserves : cours d'agriculture et d'arts ménagers en Alberta; d'orientation au Pas, dans le Manitoba; de menuiserie et d'arts ménagers à l'agence Battleford, en Saskatchewan.

3. En collaboration avec d'autres autorités. - Des cours d'agriculture et d'arts ménagers sont donnés à Prince-Albert, sous les auspices de la Prince Albert Agricultural Society, en collaboration avec le département d'extension de l'Université de la Saskatchewan; des cours analogues sont présentés à Olds, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture de l'Alberta; des cours de prospection sont offerts dans le nord de l'Ontario, sous les auspices du ministère provincial des Mines; des cours du même genre sont donnés à Bersimis, grâce au concours du ministère des Mines de la province de Québec et du personnel enseignant de l'Université Laval; enfin, des cours de gardes-forestiers sont donnés dans les écoles provinciales de Dorset, en Ontario, et de Duchesnay, dans le Québec.

### **Enseignement supérieur**

Une aide comparable à celle qu'on assure aux élèves des écoles secondaires et de formation professionnelle, mais selon un barème plus élevé, a été accordée à 73 élèves fréquentant des universités et des écoles professionnelles. C'est là une augmentation de 10 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Un régime de bourses d'une valeur globale de \$25,000 a été institué dans le but d'encourager les élèves les mieux doués. Ces bourses seront distribuées pour la première fois en septembre 1957. Elles permettront aux candidats heureux de poursuivre leurs études dans des universités, dans des écoles normales, dans des écoles d'infirmières, ou encore dans des institutions d'enseignement technique ou agricole.

## **Éducation des adultes**

Plus de cinq millions d'enfants et d'adultes canadiens fréquentent des institutions régulières d'enseignement. Il est donc évident que le fossé qui sépare les Indiens adultes, illettrés ou presque, du public en général, continuera de s'élargir, à moins que les Indiens puissent profiter d'occasions comparables de s'instruire. C'est dans ce but que la Division des affaires indiennes a établi, cette année, un programme d'éducation des adultes. Au total, 146 Indiens ont reçu des notions d'instruction élémentaire, des leçons sur les matières enseignées dans les écoles primaires, des cours de culture physique, etc. Au moins quatre-vingts d'entre eux ont suivi des cours élémentaires de lecture et d'écriture.

A Kettle-Point, en Ontario, quatre personnes, qui s'étaient inscrites à des cours d'éducation des adultes, l'automne dernier, étaient assez avancées, après trois mois, pour pouvoir suivre des cours par correspondance à l'époque de Noël. Par ailleurs, quelques Indiennes ont pu endosser convenablement pour la première fois leurs chèques d'allocations familiales, grâce aux cours d'éducation des adultes qu'elles avaient suivis.

Le programme élaboré par la Division comprend non seulement l'enseignement des sujets élémentaires ou des cours destinés à étendre le savoir de ceux qui possèdent déjà une certaine instruction. Il va beaucoup plus loin puisqu'il inclut la culture physique, les sports, l'enseignement des métiers, la formation de chefs et l'amélioration du foyer. On insiste aujourd'hui sur la connaissance de l'écriture et de la lecture, et l'on projette, à cet égard, d'instituer un programme analogue à celui que l'UNESCO a réalisé avec tant de succès dans les pays sous-développés. Ce programme préconise surtout l'enseignement de la lecture et de l'écriture afin d'améliorer le milieu immédiat des Indiens et de relever leur niveau d'existence.

Durant l'année, l'Office national du film a tourné deux documentaires, à la demande de la Division, en vue d'aider au programme d'éducation des Indiens adultes illettrés. Et l'on projette d'augmenter, dans l'avenir, la production de ces films éducatifs.

## **Législation**

La Loi sur les Indiens a été modifiée en 1956 en vue d'en rendre l'application plus facile pour ceux qui ne vivent pas habituellement dans une réserve. Les autorités fédérales et provinciales sont maintenant mieux en mesure de déterminer leurs responsabilités respectives en matière d'enseignement.

La modification apportée à l'Article 115, qui a rendu l'école obligatoire pour les enfants indiens âgés de six ans, a déjà eu son effet par une augmentation dans le nombre des commençants. L'éducation des Indiens en général, et plus particulièrement le programme coordonné d'enseignement, a beaucoup profité de cette modification.

## **Éducation coordonnée**

Le nombre des jeunes Indiens qui fréquentent des écoles non indiennes, en vertu d'accords collectifs, de subventions ou d'autres ententes, continue de s'accroître d'année en année. Près de 17 p. 100 de tous les écoliers indiens vont maintenant à des écoles non réservées aux Indiens. Au cours de la dernière année, 6,272 écoliers indiens ont fréquenté des écoles non indiennes et ce nombre signifie une augmentation de 706, ou de 12 1/2 p. 100, sur celui de l'année précédente.

Afin de faciliter l'exécution de ce programme d'intégration, le gouvernement fédéral a payé une partie du coût des nouvelles écoles, en vertu d'accords conclus

avec les autorités scolaires locales. Au cours de l'année terminée le 31 mars 1957, six de ces accords ont été signés, comportant les subventions fédérales suivantes :

Commission scolaire protestante de Maniwaki	\$10,633.30
District scolaire de Portage-la-Prairie	36,562.50
Commission scolaire de Sault-Ste-Marie	25,268.63
Gouvernement du Manitoba	15,000.00
Corporation épiscopale catholique d'Halifax	36,509.00
Gouvernement de la Saskatchewan	8,604.00

### **Surveillance et inspection des écoles**

Plusieurs faits saillants sont à signaler en ce qui touche la surveillance. Des professeurs senior ont été adjoints au personnel des pensionnats afin de surveiller l'enseignement et d'aider les directeurs à réaliser des programmes scolaires efficaces. Deux surveillants supplémentaires ont été désignés, l'un pour les écoles de Peguis, l'autre pour celles de l'île Manitoulin. Le personnel préposé à l'inspection des écoles a augmenté, à la suite de la nomination d'inspecteurs régionaux dans les Provinces Maritimes et dans le nord de l'Ontario. La surveillance de toutes les écoles indiennes a été confiée à un inspecteur en chef qui, lui aussi, a été désigné en 1956.

L'expansion de la surveillance, sur le plan local ou scolaire, est particulièrement nécessaire en raison de l'accroissement du nombre des salles de classe dans chaque localité et du vaste territoire confié à chaque inspecteur d'écoles régional.

Les écoles indiennes sont visitées chaque année par les inspecteurs d'écoles provinciaux qui rendent ainsi service à la Division des affaires indiennes, tout en satisfaisant aux exigences des lois provinciales sur les écoles privées.

Les rapports d'inspection indiquent une amélioration générale dans tous les domaines de l'enseignement. Beaucoup d'instituteurs indiens ont reçu sur place une formation spéciale relativement à l'interprétation et à l'usage de méthodes spéciales et le but de l'éducation des Indiens au Canada est aujourd'hui mieux compris.

La réunion des inspecteurs d'écoles régionaux, qui a eu lieu à Ottawa en novembre 1956, a fourni l'occasion d'une discussion générale sur l'administration et la surveillance des écoles indiennes. Les questions étudiées ont touché les points suivants : immeubles scolaires, transport des élèves, recrutement des instituteurs, enquêtes scolaires, pensionnats, programmes intégrés et accords conjoints, subventions à l'enseignement, arts pratiques et formation professionnelle, équipement et fournitures scolaires, formation sur place des instituteurs et orientation.

### **Comité des écoles indiennes**

Afin d'assurer une administration plus démocratique des affaires scolaires indiennes, on a formé, dans un certain nombre de réserves, des comités chargés de contrôler partiellement cette administration, de surveiller la dépense des fonds et d'éveiller l'intérêt des parents pour les études de leurs enfants. D'après les procès-verbaux des réunions tenues par ces comités, il ressort que leurs membres portent un intérêt sérieux à l'enseignement et cherchent à faire mieux comprendre aux parents les avantages offerts à leurs enfants dans le domaine éducationnel.

### **Travail de liaison**

De plus en plus, l'instruction des Indiens fait partie du régime éducatif canadien, tant du point de vue national que provincial. La preuve en est fournie

par la présence de plus en plus fréquente et éloquente des représentants de la Division d'éducation des Indiens au sein d'organismes et de groupements divers d'éducateurs. Ainsi, la section d'Éducation de la Division a été représentée, au cours de l'année, à la conférence annuelle de l'Association Canadienne d'Éducation et sur la Commission d'Information mutuelle de l'Association canadienne de l'Éducation des Adultes. Des représentants ont également assisté au congrès de l'Association des Éducateurs ontariens et aux conférences provinciales des instituteurs et des inspecteurs d'écoles, tandis que d'autres ont suivi des cours abrégés donnés par la section d'Edmonton de l'Association canadienne des Éducateurs.

## **Réserves**

### **Réserves et enregistrement des terres**

On a poursuivi durant l'année l'étude des réclamations des bandes qui n'ont pas reçu toutes les terres auxquelles elles ont droit en vertu de traités. Certains progrès ont été réalisés en ce qui concerne les réserves des bandes dans la région de Fort-Vermilion, en Alberta, et le gouvernement provincial a approuvé, en principe, l'octroi de terres pour les bandes Tall-Cree et Slave. Cela nécessite l'acquisition de nouvelles réserves et l'échange de réserves de qualité inférieure pour de meilleures terres. L'acquisition définitive de la réserve indienne Wabasca, n° 166D, d'une superficie de quelque 30,000 acres, a été transigée durant l'année financière.

On trouvera au tableau 2 les détails concernant les terres des réserves.

Le programme d'arpentage des réserves indiennes s'est poursuivi sous la direction de l'Arpenteur général du Canada, ministère des Mines et Relevés techniques. Sept réserves de la Colombie-Britannique, deux de l'Alberta, une de la Saskatchewan, une du Manitoba, six de l'Ontario et trois du Québec ont été visitées par des équipes d'arpenteurs qui avaient pour mission de refixer les limites des réserves, de procéder à la subdivision intérieure des propriétés personnelles, d'arpenter des sections de terres ou de subdiviser les propriétés riveraines en vue de les louer comme emplacements pour chalets.

Durant l'année, le nombre de transferts de terres entre Indiens et celui des partages de terrains vagues dans les réserves par les différents conseils de bandes se sont élevés. On a aussi remarqué une forte augmentation du nombre de successions indiennes comprenant des propriétés foncières, augmentation qui s'est traduite par un accroissement du travail relatif aux biens fonciers personnels. Durant cette période, 928 certificats de possession et 118 certificats d'occupation ont été émis.

### **Ventes de terrains et emprises**

L'expansion du développement économique national se reflète dans le nombre croissant de demandes d'emprises routières sur les réserves indiennes. De vastes travaux de construction de chemins et surtout l'augmentation et l'installation de lignes de distribution d'électricité ont eu des répercussions appréciables sur les fonds des réserves indiennes. De nombreuses demandes pour des concessions en vue de pipe-lines de gaz et de pétrole ont été reçues et étudiées. Au total, 142 ventes de terrains ont été conclues au cours de l'année, dont 132 au comptant et 10 à tempérament. La perception d'argent provenant de ventes de terrains, y compris les ventes au comptant, a rapporté un montant global de \$1,731,655. Et des lettres patentes ont été accordées à 100 acheteurs qui avaient complété les paiements prévus par leur contrat.

La plus importante transaction de l'année fut celle concernant la réserve de Sarnia. La bande a vendu 2,768 acres de ses terres de réserve et les négociations se sont effectuées, en grande partie, entre les Indiens eux-mêmes, et l'ache-

teur, la Chippewa Lands Limited. Le montant de la transaction s'est élevé à \$7,902,092, comprenant les intérêts de la bande et des particuliers, de même qu'une somme pour l'établissement d'un nouveau village indien sur une partie de la réserve non affectée par la vente.

La Commission d'énergie hydro-électrique de l'Ontario a effectué un règlement au sujet de quelques îles du Saint-Laurent faisant partie de la réserve Saint-Régis, inondées à la suite des travaux de canalisation. La construction du pont sur le chenal sud, requise par le développement de la voie maritime, a été entreprise sur l'île Cornwall et on est en train de négocier des ententes avec les Indiens intéressés.

Les négociations se poursuivent à la réserve de Caughnawaga, dans la province de Québec, en vue d'un règlement avec les Indiens dont les propriétés ont été expropriées par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent. Des 189 qui furent affectés par le projet initial d'expropriation, 144 ont conclu des arrangements définitifs. Une seconde expropriation a permis aux autorités de la voie maritime d'acheter 4.62 autres acres de terre en vue de la construction d'un embranchement ferroviaire. Cette nouvelle procédure touchait cinq Indiens, et, à la fin de l'année, l'un d'eux avait conclu un règlement avec les autorités.

L'aménagement du canal a aussi nécessité le déplacement de la route principale qui traverse la réserve et, durant l'année, une troisième région, d'une superficie d'une centaine d'acres, a été expropriée en vue de la construction d'une nouvelle route. Cette transaction intéresse 19 particuliers et groupes, ainsi que la bande elle-même, et les négociations seront entamées dès que le plan d'arpentage sera terminé.

Les travaux de construction ont affecté les services existants d'aqueduc et d'égout dans une partie du village et l'aménagement d'un nouveau système, qui comprendra une usine d'épuration des eaux vannes, a été offert par soumissions.

Durant l'année, les responsables de l'application de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants ont procédé à l'évaluation de 170 îles invendues situées dans le Saint-Laurent, entre Brockville et Kingston. Ces îles seront offertes en vente au grand public au cours du mois d'août 1957.

### **Location de terrains**

La location de terres indiennes a fort augmenté dans tout le pays; le revenu accru s'est chiffré par \$1,218,378, provenant de 3,739 baux et permis en vigueur, sans compter les permis et les licences d'exploitation pétrolière et forestière. Durant l'année, 552 nouveaux baux ont été consentis et 438 des 716 expirés, ont été renouvelés.

### **Pétrole et gaz naturel**

Au début de l'année financière, un bureau a été ouvert à Calgary, sous la direction d'un ingénieur minier, en vue d'assurer la surveillance de l'exploitation des ressources en pétrole et en gaz naturel des terres indiennes. Ce bureau établit la liaison entre l'industrie pétrolière, les agences indiennes et le siège de la Division à Ottawa.

Les Règlements concernant le pétrole et le gaz des terres indiennes ont été étudiés durant l'année dans le but de les adapter aux nouvelles conditions économiques. Grâce à la collaboration de l'industrie et des gouvernements provinciaux, d'importantes modifications ont été proposées, et à la fin de l'année, elles furent soumises à l'examen du ministère fédéral de la Justice.

La production pétrolière de 46 puits de la réserve de Pigeon-Lake, à quelque 45 milles au sud-ouest d'Edmonton, a rapporté en redevances une somme estimée à \$1,120,000. Les redevances provenant de 25 puits de pétrole situés

dans la réserve de Stony-Plain, à quelques milles à l'ouest d'Edmonton, se sont chiffrées par environ \$136,000. Il est à noter que cette réserve produit aussi du gaz naturel. La production de gaz de la réserve Alexander, au nord d'Edmonton, n'a débuté qu'en septembre dernier, lors de l'achèvement des pipe-lines jusqu'à Wabamum et Hinton. Celle de la réserve Samson, à Hobbema, a augmenté et l'on a commencé à vendre en janvier 1957 du gaz provenant de cette région.

Huit puits ont été creusés dans des réserves de l'Alberta et trois d'entre eux peuvent produire ou du pétrole ou du gaz. Le forage de trois autres était en cours à la fin de l'année mais deux puits, creusés dans les réserves de la Saskatchewan, ont dû être abandonnés.

Des explorations géologiques et géophysiques ont été effectuées dans certaines réserves de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de l'Ontario, par les propriétaires de droits de pétrole.

Au cours de l'année financière, on a procédé à la signature de 186 contrats nouveaux ou renouvelés, ce qui a porté à 492 le nombre de contrats en vigueur à la fin de la même année. Des droits de pétrole, sur des terrains couvrant une superficie globale de 303,185 acres, ont été vendus par soumissions, et ont rapporté le montant de \$400,884, ce qui représente une moyenne de \$1.32 l'acre.

### **Extraction minière**

Présentement, il n'y a pas d'extraction de minerai dans les réserves indiennes, mais la prospection n'y est pas moins très active. En vertu des règlements concernant l'extraction de quartz, 28 permis de prospection ont été émis, 24 concessions ont été enregistrées et 111 autres ont été annulées au cours de l'année qui s'est terminée le 31 mars 1957.

Dans un autre domaine, les recettes provenant principalement de la vente de sable et de gravier se sont élevées à \$77,312.

### **Bois et produits forestiers**

L'exploitation des ressources forestières dans les réserves indiennes a rapporté des recettes formant un total de \$692,856, dont \$495,645 représentaient les redevances versées aux caisses des bandes par les Indiens qui, en vertu de permis, ont abattu du bois sur la réserve.

On a signalé 51 feux de forêt durant l'année. Une somme de \$30,387.48, provenant des caisses des bandes et de crédits votés par le Parlement, a servi à défrayer le coût de la lutte contre les incendies.

On a continué l'aménagement des forêts des réserves indiennes de façon à leur faire produire un rendement soutenu, surtout dans le nord de l'Ontario où la plupart des réserves sont exploitées d'après un plan de coupe annuelle réglementée.

Des fonctionnaires provinciaux de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont eu des entretiens préliminaires visant à faire faire l'inventaire des ressources forestières des réserves et ce sont ces provinces qui fourniront la majeure partie des données requises pour un tel inventaire.

Un bref examen des ressources forestières des réserves de la Colombie-Britannique a été effectué par l'ingénieur forestier de la Division. Il a proposé l'adoption d'un programme qu'on mettra à exécution l'an prochain. On aura recours, à cette fin, aux services d'ingénieurs - Conseils.

### **Effectif des bandes**

Au cours de l'année, le Registraire a refusé de donner suite à 27 protestations visant l'exclusion de personnes qui avaient sollicité leur admission au sein des bandes, en vertu de l'article 9 de la Loi sur les Indiens.

Dans 64 cas de protestation, on a contesté la décision du Registraire. Et toutes ces enquêtes ont été soumises à des tribunaux de district ou de comté, dans les régions où demeurent les intéressés. Les juges ont rendu leur décision et d'après le résultat final des protestations, 2,001 membres ont été confirmés dans leurs droits de membres, tandis que 21 ont été privés de ces mêmes droits.

### **Successions indiennes**

Une fois, de plus, des progrès ont été réalisés au cours de l'année en ce qui concerne le règlement des successions en suspens. On en a terminé 1,420, en regard de 1,048, l'année précédente. Par ailleurs, un total de 667 successions ont été ouvertes à des fins administratives.

Selon une coutume déjà établie, des fonctionnaires préposés aux recherches sur les successions ont été désignés, dans certaines agences, afin de remédier à la pénurie de personnel qui empêche le Surintendant d'effectuer l'énorme travail découlant du règlement des successions. Cette habitude permet d'accélérer la solution des problèmes relatifs aux successions compliquées et à la propriété foncière. Dans ce but, à la fin de l'année dernière, des enquêteurs ont été nommés dans des agences de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et du Québec.

### **Caisse de fiducie et annuités**

#### **La caisse de fiducie des Indiens**

Au 31 mars 1957, la caisse de fiducie des Indiens, qui comprend des fonds détenus par le gouvernement du Canada au nom des différentes bandes indiennes, s'élevait à \$27,656,560.66, dont \$22,171,130.21 au compte de capital et \$5,485,430.45 au compte de revenu. Le tableau ci-dessous indique l'accroissement de la caisse pendant chacune des années financières s'étendant du 31 mars 1952 au 31 mars 1957.

Année	Montant
1952	\$21,359,035.09
1953	22,541,954.21
1954	23,032,903.73
1955	24,016,802.77
1956	26,192,988.89
1957	27,656,560.66

Les fonds de la caisse ont augmenté de \$1,463,571.77 au cours de l'année dernière, malgré que pendant la même période, les dépenses aient dépassé sept millions—soit une augmentation de plus d'un million sur celles de l'année précédente. Les conseils de bande, on a pu s'en rendre compte, s'intéressent de plus en plus à la préparation du budget et à l'administration de leurs finances.

Pendant l'année, les fonds de la caisse de fiducie ont été affectés aux fins suivantes :

Item	Montant
Aide à l'agriculture	\$863,387.22
Secours aux indigents	584,187.61
Construction et entretien des immeubles appartenant aux banales	299,473.84
Logement	729,112.16
Ponts et chemins	360,682.34

Les recettes globales de la caisse de fiducie se sont élevées à \$8,619,172.39.

## Annuités

Des annuités au montant global de \$428,062 ont été distribuées à 77,034 Indiens, conformément aux dispositions des divers traités. Le nombre d'Indiens ayant reçu des annuités accuse ainsi une augmentation de 1,222 sur le nombre de 75,812 enregistré pendant l'année 1955 - 1956.

## Épargnes personnelles

A la fin de l'année fiscale, il y avait 2,508 comptes d'épargne personnels à la Division, et ces comptes totalisaient la somme de \$962,292.05. On ne cesse d'ailleurs d'encourager les Indiens à utiliser davantage les services bancaires de leur localité et des progrès marqués sont observés au chapitre des épargnes ordinaires. Il est nécessaire, toutefois, de détenir en fiducie les fonds provenant des successions lorsqu'il s'agit de mineurs et d'Indiens souffrant de déficience mentale.

## Prêts des bandes

Au cours de l'année financière, 129 Indiens ont présenté des demandes d'emprunts à même les fonds des bandes; des prêts d'un montant total de \$69,119.26 ont été consentis à 103 d'entre eux, le prêt moyen étant de \$671.06. Ces avances de fonds devaient servir aux fins suivantes :

Item	Montant
Achat des bestiaux	\$12,100.00
Achat de matériel agricole	38,394.32
Achat de terres et bâtiments	5,032.50
Construction de nouveaux bâtiments (habitations et bâtiments de ferme)	7,000.00
Réparations aux bâtiments	4,127.44
Achat divers	2,465.00
Total	\$69,119.26

Cent treize prêts, d'un montant global de \$72,662.31, furent remboursée intégralement durant l'année.

## Assurance sur les biens des bandes

Les propriétés, appartenant aux bandes indiennes, ont été assurées contre l'incendie pour une somme totale de \$1,555,652. Le montant complet des nouveaux contrats d'assurance et des renouvellements de polices s'est élevé à \$810,282 et a coûté \$8,185.99 à la caisse de fiducie des bandes indiennes. Une somme de \$293.75 a été payée en dédommagement des dégâts causés par le vent à la salle du conseil de bande des Moraves qui avait été construite à même les fonds des bandes.

## Émancipation

Le nombre des Indiens émancipés au cours de l'année s'élève à 841 comparativement à 756 l'année précédente. Les sommes versées aux Indiens au moment de leur émancipation ont atteint \$325,656.33.

A ce sujet, voici la répartition par province des Indiens émancipés durant l'année : Île du Prince-Édouard, 1; Nouvelle-Écosse, 6; Nouveau-Brunswick, 11; Québec, 38; Ontario, 261; Manitoba, 127; Saskatchewan, 103; Alberta, 102; Colombie-Britannique, 162; Territoires du Nord-Ouest, 16; Yukon, 14.

Toutefois, cinquante-deux demandes d'émancipation ont été écartées. La demande d'émancipation de la bande Metlaktla, en Colombie-Britannique, a été approuvée en principe par le Ministère, il y a quelques années, mais le comité chargé de faire enquête sur la question a recommandé le renvoi de la demande, étant donné les changements constatés dans l'attitude des membres et dans leur économie. Le Ministère a donc donné suite à cette recommandation.



Le comité chargé d'étudier la demande d'émancipation de la bande Michel a suggéré une réponse favorable. Le Ministère a approuvé la requête et, à la fin de l'année financière, on était à étudier les divers aspects de ce problème.

Au cours des douze derniers mois, deux autres bandes, l'une en Saskatchewan et l'autre en Ontario, ont manifesté un certain intérêt à l'égard de l'émancipation de leurs groupes et elles ont abordé l'étude de la question.

### **Service du génie et de la construction**

La nécessité de pourvoir les enfants indiens de nouvelles écoles a continué de figurer au premier plan du programme de construction pour 1956 - 1957.

Au début de l'année financière, on était à aménager 29 externats à classe unique ou à plusieurs salles de classe, ainsi que des pavillons de trois ou quatre salles de classe dans 7 pensionnats. On avait aussi entrepris la construction de trois nouveaux pensionnats comportant des salles de classe détachées. De ce nombre, 28 externats, 7 pavillons de salles de classe dans des pensionnats existants et 2 nouveaux pensionnats (Moose-Factory, en Ontario, et Dauphin, au Manitoba) ont ouvert leurs portes.

Au cours de l'année, on a commencé également la construction de 24 nouveaux externats à une ou à plusieurs salles de classe et 10 de ces établissements ont été achevés. L'érection d'un nouveau pavillon de salles de classe a aussi été commencée au pensionnat Cecilia Jeffrey, à Sault-Ste-Marie (Ont.).

Au total, 38 nouveaux externats, 2 nouveaux pensionnats et 7 pavillons de salles de classe furent inaugurés avant la fin de l'année financière, ce qui veut dire que 76 nouvelles salles de classe sont devenues disponibles, sans compter l'espace réservé aux sciences, aux arts industriels et ménagers dans les nouveaux pensionnats.

Vers la fin de l'année financière, on a adjugé un contrat pour la construction d'un nouveau pensionnat à Wabaska (Alb.) et on prévoit que cet établissement pourra ouvrir ses portes au cours de la présente année financière.

Il va de soi qu'en plus de construire de nouvelles écoles, on s'est occupé, pendant l'année, de la rénovation et de l'entretien des externats, des pensionnats, des habitations réservées au personnel et de leurs installations mécanisées.

On a aussi aménagé des bureaux et des maisons pour les fonctionnaires locaux et pour les Indiens, de même que des immeubles pour le remisage des véhicules et du matériel des agences. On a procédé aux enquêtes et aux relevés nécessaires pour la construction de routes nouvelles et de ponts, pour l'installation de centrales électriques, de systèmes d'aqueduc et d'égout, et on a aussi effectué des travaux d'irrigation et de contrôle des agents d'érosion.

### **Situation par province**

#### **Colombie-Britannique**

Les salaires élevés dans l'industrie, les camps d'exploitation forestière et les entreprises hydro-électriques ont continué d'attirer un nombre de plus en plus grand d'Indiens, tant du littoral que de l'intérieur de la province, vers des emplois permanents ou saisonniers. C'est dans l'amélioration des conditions d'existence et des habitations sur les réserves qu'on constate avec le plus d'évidence les avantages de ce mouvement.

Le nombre des familles indiennes qui émigrent, chaque année, des réserves de la partie continentale inférieure et de l'île de Vancouver vers l'état de Washington, pour accepter du travail saisonnier sur les fermes ou participer à la cueillette des fruits, a diminué sensiblement.

Un nombre plus élevé de familles des parties septentrionales de la province a profité des offres de travail saisonnier. Il faut voir là un des résultats de l'expansion de l'industrie et de l'exploitation des ressources. Dans le passé, ces gens gagnaient leur vie en pratiquant le piégeage dans des zones réservées; mais comme la vente des fourrures a rapporté moins que d'habitude, ces Indiens se sont déplacés vers des endroits leur offrant les avantages d'un emploi saisonnier.

La température favorable, qui a prévalu pendant toute l'année en Colombie-Britannique, a permis aux Indiens d'améliorer leur situation économique, surtout par l'agriculture et la pêche. Les familles indiennes du littoral, s'adonnant à la pêche commerciale ou travaillant dans les conserveries de poisson, ont pu bénéficier, dans la plupart des régions, d'une augmentation sensible de leurs revenus sur ceux de l'année précédente. Plusieurs pêcheurs ont pu ainsi réduire les sommes encore dues sur l'achat de leurs bateaux ou de leurs agrès de pêche. Une diminution dans le nombre total des prises de saumon a été contrebalancée par l'augmentation des prix offerts, malgré que dans la région du nord, les revenus de la vente du saumon sockeye aient sensiblement baissé à la suite des mesures prises en vue de prévenir l'épuisement des réserves de cette espèce dans le bassin de la Skeena. Les captures de hareng et de flétan ont été abondantes et le produit de leur vente a dépassé celui des dernières années.

Cependant, une forte réduction de la quantité et de la valeur des palourdes recueillies a été ressentie par un certain nombre de familles indiennes qui comptent sur ce travail pour accroître leurs ressources.

On a accordé des permis de pêche commerciale à 2,769 pêcheurs indiens, ce qui représente une légère diminution par rapport aux dernières années. Par contre, un plus grand nombre de travailleurs indiens des régions du littoral ont trouvé de l'emploi dans les camps d'exploitation forestière et les scieries.

Les familles indiennes qui consacrent tout leur temps à l'agriculture ont connu une année satisfaisante. Les récoltes de foin et de céréales, ayant été suffisantes pour l'alimentation du bétail durant l'hiver, ont dispensé de l'achat de fourrage additionnel. On a continué d'améliorer les méthodes de rotation des cultures; de nouvelles terres ont été défrichées et la superficie mise en culture a augmenté. Par suite d'une réglementation rigoureuse de la production du lait, plusieurs cultivateurs laitiers indiens, un peu partout dans la vallée du Fraser, ont dû chercher leur principale source de revenu dans l'élevage plutôt que dans l'exploitation laitière. D'autres ont amélioré leurs étables et leurs bâtiments et ont continué à se livrer à l'exploitation des produits laitiers selon les méthodes modernes. Les exploitants de ranches des agences de Williams-Lake, de Kamloops, de Nicola et d'Okanagan ont connu une année satisfaisante. Ils ont surtout accru sensiblement le nombre des génisses de leur cheptel de base. Le produit de vente de bovins est demeuré à peu près stable, malgré que les prix aient baissé par rapport à ceux de l'année précédente. Cette stabilité est attribuable à de meilleures méthodes d'élevage et à un système plus économique d'opération. Comme ce fut le cas pour les cultivateurs non indiens, un plus grand nombre de fils de fermiers et d'éleveurs indiens ont quitté l'agriculture, attirés par les salaires plus élevés payés dans les camps d'exploitation forestière et dans l'industrie.

La récolte d'arbres de Noël sur les réserves indiennes a continué d'assurer un travail saisonnier lucratif aux familles indiennes des agences de Kootenay, Kamloops et Williams-Lake. On a mis en vente plus de 500,000 arbres de Noël provenant de ces réserves. Une partie des droits de coupe touchés par les diverses bandes indiennes a été affectée avec succès à l'engagement d'Indiens pour l'émondage, l'éclaircissage et le repeuplement -des forêts qui fournissent cette récolte annuelle. On a vendu environ 65 millions de pieds (mesure de

planche) de billes provenant des réserves indiennes de la Colombie-Britannique, ce qui a assuré de l'emploi à des travailleurs indiens ainsi que des droits de coupe à diverses bandes.

Sur quatorze réserves de l'intérieur de la province, on a procédé à des travaux d'irrigation sous forme de nouvelles installations, ainsi qu'à des améliorations et des réparations des systèmes déjà existants.

On a doté quatre villages indiens de nouveaux aqueducs et on a terminé les réparations et les améliorations aux systèmes de réservoirs d'eau dans douze autres réserves.

Deux nouveaux ponts et deux nouveaux quais ont été construits et on a appliqué avec succès, dans deux réserves, des mesures de contrôle de l'érosion par l'eau.

Au total, on a bâti 162 nouvelles maisons et on en a réparé et amélioré 355, en puisant dans les fonds de fiducie des tribus et les épargnes des familles indiennes, et en recourant à la main-d'oeuvre domestique. D'autres familles ont terminé et amélioré, à leurs frais, leurs propres habitations.

Six nouveaux cercles de ménagères ont été fondés sur les réserves indiennes de Masset, de Deadmen's Creek, de Neskainlith, de Seabird-Island, de Toquaht et de Port-Simpson, durant l'année, ce qui porte à 25 le nombre de ces cercles dans les réserves de la Colombie-Britannique. Ces organismes continuent de jouer un rôle de premier plan pour l'avancement de leurs collectivités.

Un cours de formation de chefs, d'une durée d'une semaine, auquel ont participé 23 délégués, a été donné avec succès à Kamloops. Grâce à la collaboration d'organismes provinciaux, municipaux et particuliers, les services de bien-être social destinés aux familles indiennes ont continué de progresser dans diverses régions de la province.

On a érigé de nouveaux externats dans les réserves d'Adams-Lake, d'Opitsaht, de Quatsino et de Tanakteuk et agrandi les écoles de Fort-Simpson et de Pemberton afin de permettre l'inscription d'un plus grand nombre d'élèves. L'intégration des jeunes Indiens de la région de Bella-Coola s'est continuée avec succès, grâce au travail de la Division pour assurer l'expansion de l'école publique de Hagensborg. En outre, dans diverses réserves, aux écoles du soir destinées aux adultes, on a donné des cours réguliers et spéciaux, notamment des leçons de premiers secours aux blessés. Un relevé des occupations des Indiens diplômés des écoles de formation professionnelle provinciales révèle que beaucoup d'entre eux détiennent des emplois permanents pouvant être comparés assez avantageusement avec ceux des diplômés non indiens. Dans diverses collectivités, on a noté une amélioration soutenue au sujet de l'assistance à l'école, à la suite d'une plus grande activité de la part de l'Association des parents et des instituteurs.

## **Territoire du Yukon**

La situation économique des 1,700 Indiens du Yukon est demeurée normale durant l'année. Un moins grand nombre d'entre eux se sont livrés au piégeage, à la pêche et à la chasse, même si ces occupations restent leurs principales sources de revenu. Beaucoup de jeunes Indiens abandonnent le piégeage pour chercher du travail ailleurs. Le nombre de ceux qui trouvent de l'emploi, comme manoeuvres, dans les diverses entreprises de construction du voisinage de Whitehorse, dans les camps de bûcherons, à titre de guides, ou auprès d'équipes de prospection, augmente constamment. Grâce à la collaboration des grandes sociétés minières, le nombre des Indiens qui travaillent dans les mines s'accroît d'année en année.

Le climat et le sol du Yukon ne se prêtent pas à l'exploitation agricole, sauf dans la région de Dawson où l'on a obtenu des récoltes de légumes dépassant la moyenne.

En dépit de la vie nomade des bandes dans certaines régions, une amélioration dans les conditions de logement a été réalisée. On a terminé la construction de cinq nouvelles habitations et on en a réparé 13.

Le nombre des enfants indiens qui fréquentent les écoles du Territoire s'élève à 65. L'école secondaire en compte 12 et une jeune Indienne suit un cours d'infirmière à Edmonton.

L'externat indien de Mayo a fermé ses portes le 1er novembre 1956 par suite d'une diminution du nombre des élèves. Ceux qui restent vont désormais à l'école régionale ou au pensionnat indien de Carcross.

## **Alberta**

En dépit de l'essor rapide qu'ont connu récemment d'autres industries, l'agriculture continue d'occuper la place importante qui a toujours été la sienne dans l'économie de l'Alberta et elle reste la principale source de revenu des Indiens de la province. La superficie en culture a augmenté d'environ 4,000 acres au cours de l'année. La production globale des céréales a haussé légèrement, ayant atteint environ 1,280,000 boisseaux, une faible diminution de la récolte de blé étant compensée par une augmentation équivalente de la récolte de céréales secondaires. Les restrictions sur la vente du blé ont contribué à l'accroissement de la culture des céréales secondaires.

Les fermiers indiens ont fait l'acquisition de 58 tracteurs, ce qui en porte le nombre à plus de 400 pour la province. On note aussi des augmentations appréciables dans d'autres catégories d'instruments aratoires appartenant à des particuliers.

Même si les troupeaux de bétail sont plus considérables dans certaines réserves, on a enregistré une diminution nette d'environ 500 têtes, ce qui laisse pour cette année, après la vente, un total de 16,210 bovins. Les bandes ont continué de procurer du cheptel de base aux jeunes Indiens des réserves et la Division a fourni d'autres animaux de reproduction aux Indiens des régions septentrionales.

La deuxième conférence annuelle des représentants des conseils indiens et du personnel local de la Division a eu lieu en janvier 1957, à la salle publique de Bullhead, réserve de Sarcee, et elle a mis en lumière les progrès réalisés dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage. Des délégués, venus de toutes les agences du sud et du centre de l'Alberta, en sont arrivés à une entente sur les moyens susceptibles d'améliorer cette importante industrie et de lui assurer une plus grande stabilité.

La vente des produits forestiers a aussi fourni aux Indiens de diverses régions, l'occasion de gagner. Ainsi, ceux d'Hobbema ont coupé 600,000 poteaux de clôture, ce qui leur a rapporté environ \$ 25,000; les Indiens de la réserve de Stony-Sarcee ont taillé et vendu 2,600,000 pieds (mesure de planche) de billes d'épinette; les Indiens de Peigan ont obtenu de leurs concessions forestières 1,390,000 pieds (mesure de planche) d'épinette et de sapin, et les Indiens de la région du Petit lac des Esclaves ont participé à l'exploitation de la nouvelle industrie du bois de pulpe, en produisant plus de 4 millions de pieds (mesure de planche) de peuplier liard, de peuplier d'Athènes et d'épinette verte, ce qui leur a rapporté environ \$91,000.

Les Indiens des régions septentrionales s'intéressent de plus en plus à la conservation des forêts. Ceux du Petit lac des Esclaves collaborent avec le ministère provincial des Terres et Forêts en vue de protéger leurs réserves contre le feu. Dans la partie nord-ouest de la province, durant les saisons critiques, les services des Indiens sont recherchés pour la lutte contre les incendies.

Le développement rapide des ressources économiques de l'Alberta a provoqué chez un nombre croissant d'Indiens le désir de participer à cette expansion en obtenant des emplois en dehors des réserves. Plus de 300 Indiens ont ainsi

trouvé des occupations permanentes et près de 2,000 autres ont accepté des postes saisonniers, durant l'année. Bien que la plupart de ces gens aient été attirés par les industries du bois, du pétrole, de la construction et de l'agriculture, un nombre appréciable d'Indiens ont accepté des situations de commis et de sténographes, d'aides-infirmières, de domestiques, ainsi que diverses autres occupations. C'est vers les champs de betteraves à sucre du sud de l'Alberta que s'est dirigé le plus fort groupe d'ouvriers temporaires, venus principalement du Nord. Quelques-uns sont demeurés sur les fermes pendant l'hiver pour reprendre, au printemps, leur travail dans les champs de betteraves. De petits groupes ont participé à la construction de la ligne intermédiaire de radar, du pipe-line de la West Coast Transmission Line, de diverses routes et d'autres ouvrages du même genre.

Même si certains d'entre eux ont conservé leur emploi durant l'hiver, la plupart de ces travailleurs sont retournés dans leurs réserves et à leurs foyers, en particulier ceux du Nord. Le commerce des fourrures ayant traversé une période difficile, le revenu réel provenant de cette source a diminué, malgré que le nombre des concessions enregistrées de piégeage détenues par les Indiens ait augmenté de 970 à 1,005 durant l'année.

On a obtenu des parcs nationaux 70,000 livres de viande de wapiti qu'on a congelées, mises en boîtes et expédiées aux réserves du nord de la province pour être distribuées en cas de besoin. Les peaux ont été remises aux Indiens pour les encourager dans la production d'articles et de vêtements d'artisanat.

Un projet de pêche commerciale à la truite au lac Claire, au bénéfice des Indiens de l'agence d'Athabaska, a été financièrement couronné de succès et les Indiens de Cold-Lake et d'autres endroits ont participé à des entreprises analogues.

Dans le domaine de l'instruction, on a poursuivi l'exécution du programme de construction d'écoles. Un pavillon de salles de classe a été terminé à Wabasca et on a commencé l'aménagement d'externats dans les réserves de Fox-Lake et de Whitefish-Lake. On a adjugé un contrat pour l'érection d'un large pavillon-dortoir à Wabasca et plusieurs salles de classe provisoires ont été ouvertes dans d'autres réserves. Un nombre de plus en plus grand d'élèves indiens fréquentent les écoles non indiennes, par suite de l'établissement de services d'autobus dans les réserves de Saddle-Lake, de Kehewin et autres.

Les Indiens ont continué de s'intéresser de plus en plus à la formation professionnelle. Une cinquantaine de jeunes gens ont suivi les cours de sciences agricoles et d'économie domestique à l'école d'agriculture d'Olds. Des cours de soudure ont été donnés à Calgary et plusieurs des élèves font maintenant leur apprentissage dans ce genre de travail. Une quarantaine de jeunes Indiens et Indiennes apprennent les soins à donner aux malades, la sténographie, l'agriculture, ou s'entraînent dans d'autres métiers et professions.

De plus, durant l'hiver, dans les réserves des agences d'Edmonton, d'Hobbema, de Stony-Sarcee, de Blackfoot, de Blood et de Peigan, on a donné des cours spéciaux portant sur la mécanique agricole, la menuiserie, l'élevage des animaux et le maniement de l'outillage lourd pour la construction des routes. Dans divers endroits, les cercles de ménagères indiennes ont aidé activement à l'exécution du programme quotidien des cours. Ces derniers ont été remarquablement suivis, ce qui illustre éloquemment le désir croissant des Indiens de se bien préparer à des emplois qui leur permettent de profiter au maximum des ressources locales.

Le programme d'amélioration des maisons s'est poursuivi dans plusieurs des réserves. On a aménagé 160 nouvelles maisons et on en a réparé 355. On a aussi entrepris la construction de 24 nouvelles habitations. L'électrification rurale a été étendue aux réserves de Sarcee et de Stony-Plain et le conseil de la

réserve de Blood a retenu des fonds pour l'inauguration d'un programme de cinq ans destiné à pourvoir cette importante réserve d'énergie électrique pour consommation domestique.

Un des faits nouveaux les plus encourageants à signaler est l'intérêt croissant dont font preuve diverses bandes, par l'entremise de leurs conseils, en ce qui touche l'administration de leurs propres affaires. Les baux pour l'exploitation des terres agricoles et de pâturages, ainsi que les baux et les redevances au sujet du pétrole et du gaz naturel, demeurent une importante source de revenus. En utilisant ces fonds à diverses fins, les conseils ont eu une excellente occasion d'acquérir une précieuse expérience des affaires et de faire preuve d'initiative. Ainsi, le conseil de la réserve de Wabamum, à l'ouest d'Edmonton, s'est occupé activement de l'administration de travaux publics et d'entreprises de construction. D'autres conseils ont fait de même.

### **Territoires du Nord-Ouest**

Le fléchissement continu du prix des fourrures et ses répercussions sur l'industrie de la chasse et du piégeage ont été, dans une certaine mesure, compensés par des opportunités plus nombreuses d'emploi résultant du rythme accéléré du développement de la région. Bien que les Indiens demeurés hors des réserves, dans les secteurs où les réserves de gibier étaient raisonnablement abondantes, aient pu se tirer assez bien d'affaire, la statistique de l'année semble confirmer que les plus jeunes recherchent d'autres occupations.

L'été dernier, les entreprises de construction dans tous les établissements de l'agence indienne de Fort-Norman, à l'exception de Fort-Liard, Fort-Wrighley et Fort-Franklin, ont fourni du travail à la majorité des Indiens de cette région. La plupart de ceux de Fort-Liard ont été employés sur les lieux par une équipe de relevés géophysiques; ceux de Fort-Wrighley ont été engagés pendant tout l'été pour le transport maritime et quelques Indiens de Fort-Norman et de Fort-Franklin ont été embauchés par les sociétés de transport et par les compagnies aériennes à Norman-Wells.

Une cinquantaine de chefs de familles de l'agence de Yellowknife; ont trouvé de l'emploi dans les mines à Snowdrift, Rayrock et Yellowknife, plusieurs ont travaillé à des entreprises de construction et à d'autres projets à Yellowknife et Hay-River. Des petits groupes ont été attachés aux équipes de relevés ou ont travaillé à la construction de routes et à d'autres activités saisonnières. Un assez grand nombre ont été embauchés pour la lutte contre les incendies. Et l'on voit de plus en plus d'Indiens prendre part aux entreprises de pêche commerciale durant l'été sur le Grand Lac des Esclaves.

D'une façon générale, les occasions d'emploi n'ont pas manqué pendant tout l'été, ainsi que le démontre l'amélioration des conditions d'existence.

Les Indiens, qui demeurent dans les réserves, continuent de s'intéresser de plus en plus à la culture maraîchère. On a aménagé des jardins un peu partout et avec l'aide de la Division, les Indiens ont pu exploiter un immense jardin à Two Islands et accroître la superficie en culture à Rivière Jean-Marie. Malheureusement, l'été frais et les gelées hâtives ont nuï sérieusement à l'exécution de ce programme. Pour cette raison, la culture maraîchère de Hay-River a été moins profitable qu'au cours des années précédentes.

De petites scieries ont été installées à Rivière Jean-Marie et à Fort-Franklin afin de permettre aux Indiens de ces localités, non seulement de rendre le bois, obtenu sur place, utilisable pour l'amélioration des habitations, mais aussi d'acquérir une expérience pratique dans la production commerciale et de se domaine de la construction, 20 nouvelles habitations ont été bâties et 91 réparées, tandis que 11 autres étaient mises en chantier. Les Indiens de Fort Franklin en particulier ont, de cette manière, grandement amélioré leurs conditions de vie.

La chasse et le piégeage étant les principales sources de revenus des Indiens de cette région, plusieurs se sont livrés à ces occupations, une fois le programme de construction d'été complété. Cependant, les prix des fourrures ayant baissé du tiers environ pendant la saison de piégeage, le nombre des Indiens s'adonnant à ce genre de travail a décliné en conséquence au cours de l'hiver. Leur revenu réel provenant de ces deux sources a donc subi une nouvelle diminution.

Malgré qu'on ait organisé des expéditions de chasse dans les deux agences, les résultats obtenus, à celle de Yellowknife, ont été décevants, par suite de la pénurie de caribou. Cependant, l'original a été assez abondant dans la région de Mackenzie River et, grâce aux moyens de transport organisés par la Division, les Indiens de Franklin et de Good-Hope, en plus de pourvoir à leurs approvisionnements d'hiver, ont pu ramener 8,000 livres de viande pour entreposage d'été dans leurs glaciers. On a commencé l'aménagement de congélateurs à Fort-McPherson, Fort-Good-Hope et Fort-Simpson et ils seront achevés l'an prochain avec l'installation de l'équipement électrique. Grâce à cette initiative, les Indiens des principaux établissements seront pourvus de trois congélateurs pour l'entreposage d'été.

En novembre, 62 Indiens de Fort-Rae et de Trout-Rock ont pris part à une entreprise de pêche domestique à Trout-Rock; la Division a fourni les agrès, le transport et les vivres. Cette initiative a été fructueuse et a rapporté plus de 100,000 livres de poisson. Quant à l'entreprise de pêche commerciale de Hay-River, elle a été organisée de nouveau cette année et ceux qui y ont participé ont obtenu de bons profits pour les mois d'hiver.

Les Indiens de quelques centres ont accepté divers contrats de coupe en vue de s'assurer un revenu pour l'hiver. Ceux de Fort-Norman et de Fort-Good-Hope ont coupé des pieux qui devaient être livrés à l'emplacement d'East 3, nouveau lotissement urbain d'Aklavik, tandis que les Indiens de Fort-Rae ont été rémunérés pour l'abattage d'environ 1,500 billes devant servir l'an prochain à l'aménagement d'habitations.

## **Saskatchewan**

L'agriculture a continué d'assurer la subsistance de près des deux tiers de la population indienne de la Saskatchewan même si pendant l'année, la plupart des récoltes ont été endommagées par le froid. Les 96,696 acres ensemencées ont rapporté 1,913,667 boisseaux de blé, de céréales secondaires et de lin, et 2,056,017 livres de graines de colza. De cette superficie, les Indiens ont exploité eux-mêmes 43,610 acres et ont récolté 852,091 boisseaux de céréales de grande culture, - surtout de blé, - et 197,700 livres de graines de colza. Les prêts de la caisse renouvelable ont aidé à l'établissement d'un nombre de plus en plus élevé de familles indiennes dans des entreprises agricoles, surtout en leur permettant d'acheter du bétail d'élevage.

La bande de Moose-Woods a de nouveau remporté plusieurs premiers prix ainsi qu'un championnat pour le bétail qu'elle a exposé à la foire de Saskatoon.

Durant l'année, environ 50 jeunes Indiens, hommes et femmes, ont profité d'un cours abrégé d'agriculture et d'économie domestique à Prince-Albert, financé par la Division d'expansion de l'Université de la Saskatchewan.

En outre, comme on insiste partout dans la province sur la diversification des récoltes, un nombre croissant d'Indiens trouvent du travail, l'année durant, chez les cultivateurs non indiens. Il s'agit, dans la plupart des cas, de ménages dont beaucoup sont logés dans des habitations modernes.

Certains Indiens sont engagés par les chemins de fer comme cantonniers permanents, tandis que d'autres font partie des équipes saisonnières. Le nombre

de ceux qui se trouvent du travail régulier dans les villes avoisinantes, dans des occupations telles que le camionnage, la plomberie et autres genres d'activité, augmente sans cesse.

Les industries traditionnelles de la pêche et du piégeage continuent d'être une source importante de revenu et de travail. La pêche, pour sa part, a rapporté \$121,263 et le piégeage, \$408,923. La mise en valeur des ressources naturelles dans le nord de la province a amélioré le niveau d'existence de la population indienne et lui a ouvert des domaines d'activité entièrement nouveaux. A mesure qu'ils profitent d'expériences concrètes et d'une éducation plus poussée, les Indiens comprennent davantage l'importance de la conservation des ressources et semblent reconnaître qu'elle est indispensable à leur bien-être futur.

Les Indiens du nord de la Saskatchewan se sont révélés très habiles à combattre les feux de forêt de même que dans l'application des méthodes de contrôle et ils sont considérés maintenant comme les principaux gardiens des forêts de la Saskatchewan. En 1957, les autorités provinciales donneront des leçons dans la réserve indienne de Montreal-Lake pour enseigner à quelque 80 Indiens le maniement des appareils modernes de lutte contre les incendies, la lecture des cartes géographiques et pour les initier aux méthodes d'observation du haut des tours.

Au cours de l'année, le nombre des contrats de pétrole ayant diminué de façon appréciable, le revenu des bandes a baissé. Les sociétés minières ont porté un certain intérêt aux gisements de potasse découverts dans l'agence de Crooked-Lake, où des baux d'exploration ont été conclus.

Durant l'année terminée le 31 mars 1957, on a bâti 177 nouvelles habitations et on en a réparé 283. Plus des deux tiers des fonds affectés à ces travaux provenaient de la caisse des bandes et des économies personnelles des Indiens.

On a construit 24 milles de nouvelles routes sur trois des six réserves de l'agence de Crooked-Lake, en utilisant du matériel appartenant au Ministère. Ailleurs, dans la province, on a aménagé d'autres routes sur une longueur de 54 1/2 milles.

Il est de plus en plus évident que les Indiens ont changé d'attitude au sujet de l'instruction des jeunes. Ils se rendent compte de son importance et même de sa nécessité. Une assistance plus considérable à l'école et le nombre croissant de jeunes Indiens qui veulent parfaire leurs études après les cours élémentaire et secondaire le prouvent. Deux cent onze Indiens fréquentent l'école secondaire et cinq, l'université; dix suivent des cours d'aides-infirmières ou d'infirmières, deux des cours de techniciens de laboratoire et un se prépare à devenir technicien de la radio. Deux Indiens suivent des cours commerciaux et trois se destinent à l'enseignement.

Le programme éducatif a été élargi, particulièrement dans les réserves, et on insiste davantage sur les travaux manuels. A cette fin, trois nouveaux instructeurs enseignent à temps continu dans les agences de Touchwood, de Battleford et de Duck-Lake.

Pendant l'année, seize nouvelles salles de classe ont été construites et 41 externats et 7 pensionnats ont subi des réparations.

## **Manitoba**

Les conditions de travail ont été particulièrement bonnes au cours de l'année. Plus de mille Indiens ont occupé des emplois rémunérateurs malgré que dans la plupart des cas, il ne s'agissait que de postes saisonniers. Dans le nord, ces gens travaillaient, par exemple, à l'entretien des voies ferrées, dans les chantiers de bois de pulpe, à des projets de défense, à l'aménagement de pipe-lines, dans des entreprises minières et hydro-électriques; dans le sud, dans l'industrie de la betterave à sucre.

Le développement de l'industrie minière dans la région des lacs Moak et Mystery a procuré de l'emploi à une foule de personnes et on a pris des mesures pour favoriser l'expansion future de ces mines afin de pouvoir répondre à toute demande accrue de métaux.

Les chantiers de bois de pulpe ont de nouveau joué un rôle important dans l'économie des Indiens. Un certain nombre d'entreprises, soit dans les réserves, soit sur des terres de la Couronne à proximité des réserves, ont fourni du travail saisonnier à des Indiens de neuf bandes.

Dans presque toute la province, les conditions défavorables ont nui au piégeage de fin de saison, ce qui n'a pas empêché les prix des fourrures de se maintenir; 13,824 peaux de castors pris au piège ont rapporté la somme de \$165,088, tandis que 181,420 rats musqués ont été capturés sur le ranch Summerberry et répartis également entre les piégeurs indiens et non indiens, en vertu d'un accord fédéral-provincial. Les Indiens ont aussi joué un rôle important dans la conservation du gros gibier. Les chasseurs professionnels indiens de loups ont capturé, en effet, 174 loups et louveteaux pendant la saison de mise bas.

Les entreprises de pêche commerciale et les revenus provenant de cette industrie ont considérablement varié d'une région à l'autre de la province. Dans le lac Winnipeg, la production a été la plus faible jamais enregistrée jusqu'ici; dans le nord, cependant, la pêche a donné de meilleurs résultats parce que les exploitants ont atteint, tôt pendant la saison, et dans des conditions idéales, la limite fixée pour leur prise. Ici, également, les gens ont tendance à abandonner la pêche pour se lancer dans d'autres entreprises plus lucratives.

Les Indiens ne possèdent guère plus que 1,100 bêtes à cornes au Manitoba, soit un peu moins que l'année précédente. Sauf quelques exceptions, les Indiens ne s'intéressent pas à l'élevage des bestiaux. Plusieurs réserves sont trop isolées pour que les services vétérinaires et le travail d'élevage soient économiques; de plus, des terres à foin et à pâturage ont été inondées. Toutefois, dans certaines réserves, l'élevage des bestiaux a obtenu du succès et l'on espère stimuler l'intérêt dans d'autres réserves où une enquête a démontré qu'elles sont propres à cette fin.

La superficie totale de terre cultivée dans les réserves indiennes de la province a été de 33,901 acres l'an dernier, soit un peu moins que l'année précédente. La récolte de céréales a donné 219,829 boisseaux.

Une production totale de 27,210 livres de riz du Canada, provenant de la réserve de Whiteshell Forest, a été mise en vente par soumissions; elle a rapporté près de \$11,000. La récolte a été bonne également dans la région située à l'est du lac Winnipeg.

La cueillette du polygale constitue une source appréciable de revenus pour les Indiens dans la plupart des agences de la province; sauf dans la région de la rivière Nelson et à Clandeboye. Les Indiens de la rivière Fisher en ont retiré une somme de plus de \$80,000 pendant l'année.

La capture de grenouilles, une innovation dans le domaine de l'industrie indienne, a été bien profitable puisqu'elle a rapporté au moins \$13,000 au cours de la dernière année fiscale.

L'industrie touristique du nord du Manitoba a fourni de l'emploi à des guides et à des domestiques; les Indiens des bandes de God's Lake, d'Island Lake et d'Oxford House en ont retiré \$17,625. Afin de perfectionner leur formation à cet égard, la Division, en collaboration avec la Division provinciale de la chasse et de la pêche, a donné un cours destiné aux guides. Vingt hommes ont suivi ce cours qui a duré dix jours.

La construction et l'entretien des chemins ont été effectués par contrat ou avec l'outillage du gouvernement. La province a pris part à certaines entreprises. On a construit vingt-deux milles de routes nouvelles, obtenu les titres

d'emprise sur une longueur de 10 1/2 milles en vue de l'aménagement de futures routes, et amélioré 11 1/2 milles de routes déjà existantes. Le service électrique a été fourni à la réserve de Lake St. Martin, grâce à l'installation de fils électriques sur une distance de neuf milles, portant ainsi à 72 le nombre d'usagers de l'électricité dans l'agence de la rivière Fisher. Dans l'agence Dauphin, on a prolongé les installations actuelles jusqu'aux réserves de Pine Creek et d'Ebb and Flow.

Au cours de l'année, 136 nouvelles maisons ont été bâties et 404 autres ont été réparées ou améliorées.

On continue également de multiplier le nombre de classes. Ainsi, on a construit des écoles de deux pièces dans les réserves de Brokenhead, de Fort Alexander et de Lake St. Martin. Des écoles d'une classe ont été complétées aux réserves de Waywayseecappo et de Norway House et on a érigé, à Norway House, une école de trois classes pour remplacer trois écoles d'une seule pièce. Ces réalisations ont permis à quelque 330 enfants indiens de jouir de classes dotées de tout le confort moderne.

La population d'âge scolaire augmente rapidement; les parents, de même que les enfants, manifestent un intérêt croissant au domaine de l'instruction. En vue de préparer les Indiens à occuper des emplois en dehors des réserves, on insiste davantage sur les cours d'apprentissage manuel et d'économie domestique, surtout dans les grandes écoles. Un nombre sans cesse accru d'Indiens adultes suivent les cours de formation tant académique que professionnelle, là où ces cours se donnent. L'année dernière, parmi les jeunes Indiens qui ont obtenu du travail dans les localités non indiennes après leur formation professionnelle, on comptait une infirmière licenciée, un certain nombre de sténographes, un technicien en réparation de montres, un mécanicien d'automobiles et un technicien en radio-télévision.

Deux cours de formation de chefs ont été donnés à l'intention des Indiens, l'un au Pas et l'autre à Norway House, et l'assistance à ces cours, fort bien accueillis d'ailleurs, a été remarquable. Un cours de formation de chefs a également été organisé à Winnipeg en collaboration avec le Conseil du bien-être du Winnipeg métropolitain, et des Indiens et des Métis se sont intéressés vivement à ce cours.

## **Nord de l'Ontario**

L'économie générale des Indiens du nord de l'Ontario s'est améliorée au cours de l'année. Bien que la chasse, le piégeage, la pêche et l'exploitation forestière forment toujours la base de leur économie, plusieurs Indiens ont été employés à des travaux de construction, tels que l'installation de la ligne Mid-Canada de radar, ainsi qu'à des entreprises hydro-électriques et industrielles. Des Indiens ont aussi été engagés dans les régions minières de Kirkland-Lake, Red-Lake et autres.

Plusieurs bandes indiennes possèdent des permis de pêche commerciale; cependant, elles consomment la plus grande partie du poisson capturé et n'en vendent que très peu. Néanmoins, la pêche commerciale pratiquée au lac Sandy et à la baie James a assuré l'été dernier une ample subsistance aux détenteurs de permis.

Le riz du Canada et les bleuets fournissent un excellent revenu, - le riz surtout, qui est de plus en plus prisé comme friandise sur le marché. L'année dernière, cependant, la récolte de riz du Canada n'a été que de proportion moyenne tandis que celle des bleuets était abondante.

L'exploitation forestière constitue toujours une importante source de revenu car il existe une demande constante de bois provenant des réserves. Cette demande est censée s'accroître et l'on vient d'ouvrir un nouveau moulin de bois de pulpe dans la région. En outre, l'embauchage dans les travaux forestiers en

dehors des réserves a été excellent l'an dernier. Le gouvernement provincial a accordé plusieurs permis autorisant la coupe de bois à proximité des réserves indiennes; ces permis seront d'une grande valeur pour les Indiens des réserves dont le bois a été complètement coupé ou brûlé. Un programme de reboisement est actuellement en cours et l'on a ajouté une autre réserve à ce programme en raison des nombreux feux de forêt de l'an dernier.

La construction de nouvelles écoles a donné sept classes additionnelles; en outre, on a réparé les pensionnats ainsi que les externats. Un nombre considérable d'enfants ont fréquenté des écoles non indiennes et ont obtenu des résultats encourageants, et, pendant l'année, plusieurs ententes conjointes ont été négociées en vue de favoriser l'enseignement mixte.

Le nombre d'enfants qui ont continué leurs études techniques et secondaires s'est accru et une augmentation semblable a été enregistrée au cours spécial destiné à ceux qui veulent devenir instituteurs ou gardes-malades.

Des cours de tissage ont été donnés aux réserves Whitefish Bay, Serpent River et West Bay, et on a aussi organisé des cours de vannerie et de feutrage dans les réserves de l'agence du Sault-Sainte-Marie. La division des programmes locaux du ministère provincial de l'Instruction publique a fourni une aide appréciable pour l'organisation de ces cours d'artisanat.

Les cercles de ménagères ont été progressifs et ont pris l'initiative dans un certain nombre d'activités locales. Le premier congrès des ménagères du nord de l'Ontario a été tenu durant l'année dans la réserve Serpent River, à Cutler (Ont.).

Il faut encore mentionner qu'au cours de l'année, des sociétés locales d'aide à l'enfance ont pris soin de 32 enfants, et que le programme d'amélioration des habitations s'est poursuivi avec 128 nouvelles maisons qui ont été construites et 319 réparées.

## **Sud de l'Ontario**

La prospérité générale dont le sud de l'Ontario a joui pendant l'année financière a valu à la population indienne un niveau de vie plus élevé. Dans le sud-ouest de la province, l'industrie a continué de favoriser l'embauchage d'Indiens, tandis que dans le sud-est de la province, surtout dans la région de Cornwall, la canalisation et l'aménagement hydro-électrique du Saint-Laurent ont procuré des emplois aux Indiens dans les métiers de construction. Plusieurs ont aussi trouvé du travail dans les mines d'uranium de la région de Bancroft.

L'embauche accrue dans l'industrie a, - comme dans plusieurs collectivités non indiennes d'ailleurs, - ralenti l'exploitation agricole d'un grand nombre de réserves et beaucoup d'Indiens n'y consacrent plus que partiellement leur temps, même si la superficie cultivée n'a pas diminué.

Le nombre de non-Indiens qui cherchent à louer des terres dans les réserves indiennes-a considérablement augmenté. Les Indiens de certaines réserves, surtout dans le sud-ouest de la province, trouvent dans la location de ces terres une source importante de revenu.

Grâce à la scierie opérée par la bande dans l'île Christian, on a abattu et vendu près de 280,000 pieds (mesure de planche) de bois et l'argent payé en salaires pour ce travail a contribué à améliorer la situation économique de cette collectivité isolée. Le relevé d'un emplacement pour futurs chalets a été terminé et plusieurs de ceux-ci seront construits pour être loués par la suite. Ce programme de construction et de location favorisera l'embauchage dans l'île.

La bande de l'île Walpole a touché environ \$26,000 du produit de la vente des permis de chasse dans la réserve. Pour aider aux trappeurs indiens à écouler leurs peaux de rat musqué, on a tenu des ventes de fourrure, deux fois le mois, dans les réserves, et parfois jusqu'à 5,000 peaux y étaient offertes d'un coup.

On a construit dans la région du Chenal de l'agence de Saint-Régis une école de deux classes avec logis, ce qui porte à 99 le nombre global des classes existant dans les réserves indiennes de la région. En plus, 704 élèves indiens fréquentent des écoles primaires ou secondaires non indiennes, dont les 23 enfants indiens de la réserve de l'île Parry qui vont à l'école publique de Parry-Sound, par suite de l'accord conclu avec la Commission scolaire de Parry-Sound. Il faut aussi noter que des commissions scolaires ont été fondées par les Conseils indiens des réserves des Six-Nations et de l'île Walpole.

Au moyen des sommes affectées au bien-être social, de prélèvements sur les fonds de bande et de contributions individuelles d'Indiens, 33 maisons ont été construites pour les Indiens et 70 ont été réparées.

L'état des grands chemins dans les réserves indiennes a continué d'être amélioré. On a acheté, pour les agences de Saint-Régis et de Tyendinaga, de nouvelles niveleuses motorisées munies d'accessoires à déneigement. La niveleuse plus légère qui servait à Saint-Régis a été rénovée et envoyée à la réserve de l'île Walpole où l'enlèvement de la neige ne pose aucun problème et où elle servira à améliorer les routes et le drainage. On poursuit aussi le pavage du chemin qui traverse la réserve des Six-Nations.

Afin de fournir l'électricité aux habitations et aux externats de la réserve de Saint-Régis, on a prolongé de plusieurs milles les lignes de transmission déjà existantes. Par ailleurs, on a préparé, pour les faire approuver; des accords permettant aux Sociétés d'aide à l'enfance d'offrir leurs services aux réserves indiennes dans neuf agences.

Trente déléguées ont assisté à la conférence des cercles de ménagères tenue dans la réserve de Sarnia. Des cours de formation de chefs ont été donnés dans les réserves de Caradoc, de l'île Walpole, de Mud-Lake, de Cape-Croker, de Saugeen et de la Pointe Kettle.

## **Québec**

Au cours de l'année dernière, l'embauche a augmenté dans les diverses agences de la région de Québec.

A Bersimis, l'Hydro-Québec a employé une cinquantaine d'Indiens à des travaux qui devraient durer un an et demi ou deux. Tous les autres résidents de cette agence, en état de travailler, ont trouvé de l'emploi dans l'exploitation forestière, la pêche, le piégeage ou comme guides.

Dans la région de l'Abitibi, les entreprises d'exploitation forestière ont permis d'embaucher plus d'Indiens que par le passé, et dans celle de la Pointe-Bleue, de 40 à 60 Indiens ont travaillé continuellement pour diverses entreprises minières, forestières ou manufacturières. A l'automne de 1956, on a aussi mis en marche à la Pointe-Bleue, le programme de reconstruction de la route qui traverse la réserve.

Aux environs de Caughnawaga, l'embauche a atteint son sommet au cours de la dernière année financière, alors que plusieurs Indiens ont été engagés par diverses compagnies intéressées dans l'aménagement de la voie maritime du St-Laurent. Il n'est pas question naturellement ici des ouvriers en métallurgie qui trouvent régulièrement du travail, soit au Canada, soit aux États-Unis. Dans d'autres domaines, un groupe d'Indiens a été employé par un club de golf local et un autre, par les exploitants d'une carrière de pierre.

Presque tous les Indiens de la localité des Sept-Îles ont pu obtenir de l'ouvrage soit à Sept-Îles même, soit au Lac Knob, à la grande entreprise minière de la région du Nouveau Québec-Labrador. Ces travaux ont aussi attiré dans le district du Lac Knob, un bon nombre d'Indiens de Fort Chimo, sur la baie d'Ungava.

Ces multiples occasions d'emplois ont eu, pour conséquences directes, le relèvement général du niveau de vie et une amélioration appréciable des condi-

tions de logement et de confort domestique. Par ailleurs, les employeurs voient avec beaucoup de satisfaction les Indiens accepter des responsabilités plus lourdes et s'adapter remarquablement bien à leur nouveau milieu de travail.

Au cours de la dernière année financière, 58 nouvelles maisons ont été construites et 137 réparées à même les fonds de bandes et les sommes affectées au bien-être social. Et la main-d'oeuvre pour ces travaux a presque été entièrement fournie par les Indiens. On s'est appliqué davantage aussi à entretenir les maisons, à les peindre et à embellir l'apparence générale de plusieurs d'entre elles en améliorant le paysage environnant.

A Caughnawaga, plus de 70 nouvelles maisons ont été construites à même l'indemnité fournie par l'entreprise de la voie maritime, et la valeur de ces habitations varie de \$5,000 à \$25,000, chacune. En outre, la plupart des maisons qu'on a transportées des centres expropriés à d'autres emplacements, ont été réparées et rénovées. On a également étendu dans la région en question, le système d'aqueduc existant.

Le piégeage, cependant, n'a pas été aussi avantageux qu'au cours de la saison précédente, à cause du prix moins élevé payé pour les peaux et du nombre moins considérable de trappeurs, plusieurs de ces derniers ayant accepté un autre emploi. Six cent vingt-neuf seulement d'entre eux sont retournés à leurs concessions de piégeage pour la saison entière ou pour quelque mois. A elles seules, les prises de castors ont rapporté \$299,147.52.

Douze cercles de ménagères ont fonctionné régulièrement dans la localité et le congrès régional, tenu à Pointe-Bleue en août 1956, a été un franc succès.

Deux cours de formation de chefs ont été donnés à Sept-Îles et à Oka, et un grand nombre de ceux qui les ont suivis prennent maintenant une part active aux organisations de la collectivité. Par ailleurs, des clubs 4H ont été fondés à Pierreville et à Lorette, et des compagnies de Guides sont en voie d'organisation à Bersimis et à Sept-Îles.

On a construit un externat d'une classe à Watashquan et un externat de deux classes à Obedjiwan, ainsi qu'un atelier d'arts industriels au pensionnat d'Amos.

On projette d'établir des classes mixtes pour Témiscamingue, Roberval, Sept-Îles et Eel-River (N.-B.). Aux autres endroits où les enfants indiens fréquentent déjà les écoles provinciales, ce système a donné d'excellents résultats. Depuis un an, le nombre des enfants indiens qui vont aux écoles provinciales ou privées a augmenté de près de 50 p. 100.

## **Nouveau-Brunswick**

La population indienne de la vallée de la rivière Saint-Jean et de la région sud-ouest de la province s'est assez bien tirée d'affaire durant l'année dernière. Sauf pendant quelques mois, les Indiens ont pu se trouver facilement un emploi au camp de Gagetown, à l'entreprise d'énergie électrique Beechwood ou dans l'état du Maine. Pour ceux qui habitent l'est du Nouveau-Brunswick, la vie a été un peu plus difficile vu que leurs revenus dépendent surtout du travail saisonnier de la coupe du bois de pulpe et des arbres de Noël, de la cueillette des pommes de terre et de petits fruits dans le Maine, de la pêche aux mollusques et aux éperlans ainsi que de la fabrication de paniers et de manches d'outils. Quelques-uns ont travaillé régulièrement dans les moulins à papier ou dans d'autres industries. L'expansion minière du nord de la province procure des opportunités d'emploi de plus en plus nombreuses et les situations de nature permanente qui en découleront probablement favoriseront grandement le bien-être de la tribu de Miramichi.

Quatorze nouvelles maisons ont été érigées, dont deux d'après les dispositions de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, et une quarantaine ont été restaurées. Presque tout le travail a été effectué par des ouvriers

indiens. Les routes ont été réparées et on a aménagé en forêt un chemin conduisant à un vaste terrain boisé dans la réserve Red Bank qui relève de l'agence de Miramichi. La réserve de la Tobique a coupé et vendu environ 100,000 pieds (mesure de planche) de billes de bois dur, ce qui a fourni du travail additionnel et augmenté les fonds de la bande de plus de \$3,000.

Le gouvernement provincial a été consulté au sujet de l'érosion possible du sol, des obstacles qui nuiront à l'approvisionnement d'eau domestique et de la perte de revenu qui découlera de la construction des étangs de pêche du saumon, lorsque la Tobique et la Saint-Jean auront atteint un nouveau niveau, une fois l'entreprise d'énergie électrique Beechwood complétée.

Malgré que les Indiens du Nouveau-Brunswick qui vivent en dehors des réserves soient peu nombreux, leur participation à la vie industrielle de la province est à la hausse.

On a augmenté les installations scolaires de la région en construisant une école de trois classes à Burnt-Church, en ouvrant une nouvelle classe à Kingsclear et en établissant des départements d'arts ménagers à Big-Cove et à Burnt-Church. Au cours des dix dernières années, l'inscription scolaire s'est accrue de moitié et l'assiduité, de plus de 90 p. 100. Les écoles non indiennes reçoivent 12 p. 100 des écoliers et 31 étudiants fréquentent l'école secondaire, l'université ou l'école professionnelle.

Deux cours abrégés portant sur l'alimentation et l'hygiène domestiques ainsi que sur les loisirs de groupes ont été organisés à l'intention des femmes indiennes à Eel-River et à Burnt-Church. Afin de créer parmi les chefs éventuels de la réserve un certain intérêt pour les problèmes ayant trait au développement local, on a donné à Burnt-Church, un cours d'administration sociale auquel ont collaboré des représentants ministériels et provinciaux. Tous ces cours ont été remarquablement bien accueillis et les résultats sont à la fois encourageants et évidents.

### **Nouvelle-Écosse**

Les 3,000 Indiens que compte la Nouvelle-Écosse habitent en général 15 réserves assez petites, la plus grande d'entre elles étant Eskasoni qui se trouve dans l'île du Cap-Breton et a une population de 1,000 habitants. Toutes les terres et autres valeurs sont propriété commune, mais à la demande. des Indiens eux-mêmes, on prend actuellement des mesures pour répartir la population en bandes distinctes, dont chacune posséderait en propre sa part de terres et de fonds fiduciaires.

Les industries de base, telles que la pêche, les mines et l'agriculture, ne tiennent pas encore une place importante dans l'économie des Indiens de la province. La fabrication de paniers et autres produits artisanaux demeure le principal gagne-pain d'un grand nombre d'entre eux qui en approvisionnent les marchés domestique et touristique. Les Indiens demeurant à proximité des centres urbains peuvent cependant se trouver de nombreux emplois, dont certains durent toute l'année. D'autres travaillent régulièrement à la coupe de bois de sciage, de pulpe et de soutènement, ainsi qu'à la fabrication de paniers, et, durant la saison propice, dans les champs de pommes de terre et de petits fruits du Maine. Certains indices permettent de croire que plusieurs Indiens de tous âges, surtout parmi les étudiants sortant d'écoles secondaires, quittent les réserves pour se procurer des emplois permanents dans l'industrie et qu'un bon nombre d'entre eux se dirigent vers les États de la Nouvelle-Angleterre.

A Shubenacadie, le magasin local, autrefois exploité par la bande en vertu d'un prêt renouvelable, et dont le chiffre d'affaires global s'élevait à environ \$50,000 par année, a été vendu à un membre du groupe. Un magasin semblable, situé à Eskasoni, produit un bénéfice annuel net d'environ \$10,000 qui est versé à la Caisse de la bande.

On a donné pendant l'année deux cours abrégés en vue de développer un certain intérêt de groupe parmi les Indiens, et un autre cours destiné aux mères indiennes, et où l'on a traité principalement de la nécessité d'améliorer l'alimentation, l'hygiène et les loisirs dans les réserves. Tous ces cours ont été bien suivis et les résultats en sont manifestes.

L'école St. Mary, érigée à Truro en 1956, est la première école "mixte" en Nouvelle-Écosse. L'école indienne de Millbrook, dans la réserve avoisinante, a été fermée et 40 enfants de la réserve fréquentent maintenant les institutions de la ville. On envisage d'ailleurs une plus grande collaboration en vue de construction d'écoles municipales. Des 657 petits Indiens d'âge scolaire que compte la province, 28 p. 100 se rendent à des écoles non indiennes, et 12 p. 100 du total fréquentent l'école secondaire, l'université ou l'école professionnelle. L'an passé, l'assiduité scolaire pour les classes de jour a atteint la moyenne élevée de 94.8 p. 100. Il y a 10 ans, le nombre des inscriptions dépassait légèrement 400 et l'assiduité s'établissait à 73 p. 100, mais aucun écolier ne poursuivait ses études au delà de la huitième année.

Au cours de la dernière année, on a construit 24 nouvelles maisons, dont 4 sous le régime de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Une centaine de maisons ont été réparées. Dans l'agence de Shubenacadie, près d'un tiers de million de pieds de bois de sciage ont été coupés et à Eskasoni, on a aménagé en forêt un chemin qui va jusqu'aux derniers terrains boisés. D'autres routes et ponts ont aussi été améliorés par toute la province. Plusieurs Indiens ont acquis des droits de coupe sur des terres non indiennes et d'autres ont assumé des responsabilités plus importantes au service d'exploitants non indiens. Un Indien a même acheté sa propre scierie ainsi qu'un tracteur et il est prouvé qu'il ne manque pas de travail.

### **Île du Prince-Édouard**

La plus importante réserve indienne de la province est l'île Lennox, de 1,300 acres de superficie, dans la baie Malpègue, sur le golfe Saint-Laurent. De temps à autre, de jeunes Indiens, et même des familles entières quittent la réserve pour obtenir des emplois dans l'industrie, car, à l'exception de quelques ateliers d'artisanat, il n'y a aucune entreprise productive sur l'île. Durant l'année écoulée, trois familles ont quitté la réserve à destination de l'île du Prince-Édouard proprement dite, trois autres se sont dirigées vers d'autres provinces, et bon nombre de jeunes gens sont allés aux États-Unis. Ceux qui sont restés dans la réserve se sont adonnés en saison, à la pêche aux mollusques, à la confection massive de paniers, ainsi qu'au jardinage pour leur subsistance, tandis que quelques-uns obtenaient des emplois intermittents sur des chantiers du ministère.

C'est l'agriculture qui contribue le plus à la vie économique des Indiens de l'île du Prince-Édouard, en suscitant une grande demande de paniers pouvant contenir chacun un demi-boisseau de pommes de terre. Les Indiens ont travaillé toute l'année à la confection de ces paniers, grâce à l'aide d'un prêt sur la caisse renouvelable, qui s'avère très précieux pour assurer du travail l'hiver. Ils fabriquent et vendent environ 5,000 paniers par an. Un nouveau débouché a été ouvert dans une autre province, qui a besoin d'une sorte spéciale de grands paniers utilisés dans l'industrie de la pêche. Environ 60 tonnes de rameaux de frêne sont achetées tous les ans à l'agence Miramichi, du Nouveau-Brunswick, pour la confection de ces paniers et autres.

Le magasin local, exploité par la bande, grâce aux prêts sur la caisse renouvelable, a réalisé des bénéfices appréciables en dépit d'une diminution dans le volume des affaires.

Au cours de l'année, les générateurs diesel utilisés dans la réserve ont été remplacés par un système d'énergie électrique fournie par une entreprise locale. Les Indiens de cette région bénéficient donc maintenant pour la première fois, dans leur logis, de l'éclairage à l'électricité.

Dans le domaine de la construction, on n'a érigé que trois maisons nouvelles tandis qu'on en a réparé 25.

Au chapitre de l'instruction, il faut signaler que beaucoup d'enfants fréquentent les classes. Environ 30 p. 100 des élèves vont à des écoles non indiennes et la majorité d'entre eux sont au palier du cours secondaire. Dans la réserve de l'île Lennox, on a donné un cours abrégé sur l'alimentation rationnelle, l'hygiène et l'organisation des loisirs, pendant que trois représentants assistaient à Truro, à un cours pour les directeurs d'oeuvres sociales.

## **Noms et emplacements des agences indiennes**

### **Colombie-Britannique**

Babine, à Hazelton; Bella-Coola, à Bella-Coola; Cowichan, à Duncan; Fort-St-John, à Fort-St-John; Kamloops, à Kamloops; Kootenay, à Cranbrook; Kwawkwalth, à Alert-Bay; Lytton, à Lytton; New-Westminster, à New-Westminster; Nicola, à Merritt; Okanagan, à Vernon; Reine-Charlotte, à Masset; Skeena-River, à Prince-Rupert; Stuart-Lake, à Vanderhoof; Vancouver, à Vancouver; Côte occidentale, à Port-Alberni; Williams-Lake, à Williams-Lake, et Burns-Lake à Burns-Lake.

### **Alberta**

Athabaska, à Fort-Chipewyan; Blackfoot, à Gleichen; Blood, à Cardston; Edmonton, à Edmonton; Fort-Vermilion, à Fort Vermilion; Hobbema, à Hobbema; Petit-lac-des Esclaves, à High-Prairie; Peingan, à Brocket; Saddle-Lake, à St-Paul, et Stony-Scarcee, à Calgary.

### **Saskatchewan**

Battleford, à Battleford; Carlton, à Prince-Albert; Crooked-Lake, à Broadview; Duck-Lake, à Duck-Lake; File-Hills-Qu'Appelle, à Fort-Qu'Appelle; Meadow-Lake, à Meadow-Lake; Pelly, à Kamsack, et Touchwood, à Punnichy.

### **Manitoba**

Clandeboye, à Selkirk; Dauphin, à Dauphin; Fisher-River, à Hodgson; Nelson-River, à Ilford; Norway-House, à Norway-House; Le Pas, à Le Pas; et Portage-la-Prairie, à Portage-la-Prairie.

### **Ontario**

Cape-Croker, à Wiaraton; Caradoc, à Muncey; Chapleau, à Chapleau; Christian-Island, à Christian-Island; Golden-Lake, à Golden-Lake; Fort-Frances, à Fort Frances; Baie-James, à Moose-Factory; Kenora, à Kenora; l'île Manitoulin, à Manitowaning; Moravian, à Highgate; Nakina, à Nakina; Nipissing, à Sturgeon-Falls; Parry-Sound, à Parry-Sound; Port-Arthur, à Port-Arthur; lacs Rice et Mud, à Peterborough; Sarnia, à Sarnia; Saugeen, à Chippawa-Hill; Sault-Ste-Marie, à Sault-Ste-Marie; Sirncoe, à Sutton-Ouest; Sioux-Lookout, à Sioux-Lookout; Six-Nations, à Brantford; Tyendinaga, à Deseronto, et Walpole-Island, à Walpole-Island.

## **Québec**

Abitibi, à Amos; Bersimis, à Betsiamites; Caughnawaga, à Caughnawaga; Jeune-Lorette, à Village-des-Hurons; Maniwaki, à Maniwaki; Pierreville, à St-François-du-Lac; Pointe-Bleue, à Pointe-Bleue; Restigouche, à Restigouche; St-Augustin, à St-Augustin; St-Régis, à St-Régis; Sept-Îles, à Sept-Îles; ci Témiscamingue, à Notre-Dame-du-Nord.

## **Nouveau-Brunswick**

Miramichi, à Rogersville; Kingsclear, à Fredericton; et Tobique, à Perth.

## **Nouvelle-Écosse**

Shubenacadie, à Micmac; et Eskasoni, à Eskasoni.

## **Île-du-Prince-Édouard**

Île du Prince-Édouard, sur l'île Lennox.

## **Territoire du Yukon**

Yukon, à Whitehorse.

## **Territoires du Nord-Ouest**

Fort-Norman, à Fort-Norman; et Yellowknife, à Yellowknife.

**Tableau 1**

**Recensement de la population indienne classée selon les croyances religieuses, le groupe d'âge et le sexe, par province, 1954**

Province ou territoire	Effectif de la bande	Croyances religieuse							Groupe d'âge															
		Anglicane	Baptiste	Presbytérienne	Catholique	Église Unie	Autres croyances chrétiennes	Croyances aborigenes	Moins de 7 ans	7 à 16 ans	16 à 21 ans	21 à 65 ans	65 à 70 ans	70 ans et plus	Sexe									
...	...	...	...	...	...	...	...	...	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes				
Alberta	15,715	2,037	143	...	11,225	1,917	127	266	1,912	1,996	1,809	1,864	794	788	3,090	2,805	131	76	215	235				
Colombie-Britannique	31,086	6,025	...	...	17,959	6,310	792	...	3,614	3,587	3,534	3,642	1,488	1,494	6,581	5,652	275	188	505	526				
Manitoba	19,684	5,855	2	846	7,250	5,090	564	77	2,377	2,397	2,282	2,303	972	930	4,061	3,440	154	156	311	301				
Nouveau-Brunswick	2,629	...	...	...	2,629	...	...	...	305	294	284	285	141	136	591	486	19	19	36	33				
Territoires du Nord-Ouest	4,023	711	...	...	3,310	...	...	2	442	400	420	404	179	175	932	835	50	29	69	88				
Nouvelle-Écosse	3,002	...	...	...	3,002	...	...	...	310	308	326	311	181	185	642	608	22	17	52	40				
Ontario	37,255	11,313	1,960	622	12,917	7,038	1,232	2,173	3,487	3,499	3,833	4,040	2,193	2,055	8,271	7,560	554	412	896	655				
Île du Prince-Édouard	272	...	...	...	272	...	...	...	21	19	30	31	13	16	67	58	4	2	6	5				
Québec	17,574	3,383	...	...	13,482	425	141	143	1,784	1,743	1,833	1,853	931	967	4,014	3,478	203	192	296	280				
Saskatchewan	18,750	5,532	37	251	10,150	1,604	81	1,095	2,180	2,142	2,204	2,221	912	962	3,799	3,536	154	124	258	258				
Yukon	1,568	1,165	84	...	314	1	...	4	144	170	176	190	81	78	327	310	21	17	28	26				
Population indienne totale	151,558	36,021	2,226	1,719	82,510	82,510	22,385	2,937	3,760	16,576	16,731	17,144	7,885	7,786	32,375	28,768	1,587	1,232	2,472	2,447				

Table, see page 88

**Tableau 2****Terres indiennes dans les réserves et nombre de bandes, par province, année terminée le 31 mars 1957**

Province ou territoire	Nombre de bandes	Nombre de réserves	Superficie totale en acres
Île du Prince-Édouard	1	4	2,741
Nouvelle-Écosse	2	40	19,492
Nouveau-Brunswick	16	23	37,671
Québec	42	23	178,571
Ontario	118	166	1,560,489
Manitoba	51	107	524,490
Saskatchewan	67	120	1,204,489
Alberta	44	90	1,535,061
Colombie-Britannique	204	1,627	820,489
Territoires du Nord-Ouest	14	10	1,924
Territoire du Yukon	18	15	3,535
Total	577	2,225	5,888,954*

[\*La somme des superficies ne correspond pas exactement à la superficie totale en acres, en raison de l'arrondissement des chiffres.]

**Tableau 3****État des dépenses ordinaires par province - pour l'année 1956 - 1957**

...	Administration	Agences indiennes	Réserves et fonds de fiducie	Bien-être et octrois aux expositions	Conservation de la fourrure	Instruction	Total
...	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Nouvelle-Écosse	...	101,399	186	310,430	...	244,867	656,882
Île du Prince-Édouard	...	18,918	...	33,304	...	14,915	67,137
Nouveau-Brunswick	...	40,328	...	142,364	...	165,285	353,977
Québec	...	336,734	11,642	495,869	43,980	1,064,752	1,952,077
Ontario	...	696,589	28,063	811,237	86,540	2,300,607	3,923,036
Manitoba	...	360,786	11,677	587,528	30,486	2,747,459	3,737,936
Saskatchewan	...	428,793	31,127	489,577	34,711	2,009,353	2,993,561
Alberta	...	495,941	24,557	272,650	30,743	2,002,025	2,825,916
Colombie-Britannique	...	514,617	2,247	702,112	989	2,361,437	3,581,402
Territoires du Nord-Ouest	...	65,469	...	194,188	...	...	259,657
Yukon	...	32,390	...	58,595	...	133,265	224,250
Administration centrale et divers	455,982	145,532	210,472	107,339	15,565	1,719,233	2,654,123
Octrois destinés à fournir							



**Tableau 4****Compte courant - Prêts pour venir en aide aux Indiens et remboursements, par province, année financière terminée le 31 mars 1957**

A recouvrer, au 1er avril 1956	...	\$249,319.49
PRÊTS 1956 - 1957		
Yukon	Néant	...
Colombie-Britannique	\$14,442.38	...
Alberta	Néant	...
Saskatchewan	119,367.38	...
Manitoba	22,223.50	...
Ontario	56,446.28	...
Québec	10,631.80	...
Nouveau-Brunswick	232.00	...
Nouvelle-Écosse	4,835.30	...
Île du Prince-Édouard	Néant	...
...	...	\$228,178.64
...	...	477,498.13
REMBOURSEMENTS, 1956 - 1957		
Yukon	Néant	...
Colombie-Britannique	10,799.11	...
Alberta	1,126.56	...
Saskatchewan	24,389.71	...
Manitoba	4,592.27	...
Ontario	29,265.53	...
Québec	4,003.44	...
Nouveau-Brunswick	978.63	...
Nouvelle-Écosse	2,602.21	...
Île du Prince-Édouard	Néant	...
...	...	\$77,757.46
A recouvrer au 31 mars 1957	...	\$399,740.67

**Tableau 5**

**Fonds de fiducie des Indiens-États : recettes et déboursements, revenus et dépenses pour l'année financière terminée le 31 mars 1957**

COMPTE DE CAPITAL		
Solde au 1er avril 1956	...	\$20,730,252.49
Recettes	...	...
Ventes de terres (principal)	\$603,266.77	...
Ventes de bois	19,489.96	...
Droits sur le bois	701,323.73	...
Droits sur le gravier	106,156.95	...
Redevances sur le pétrole	1,298,668.28	...
Bonis sur le pétrole	248,739.84	...
Remboursements de prêts des bandes	73,387.51	...
Remboursements à l'égard des logements	29,426.69	...
Indemnité - Détournement des eaux du canal - Réserve des Blood	310,000.00	...
Divers	165,425.66	...
...	...	3,555,885.39
...	...	24,286,137.88
Déboursements	...	...
Répartition d'espèces provenant des droits sur le bois, etc	\$1,137,027.60	...
Émancipations	226,719.76	...
Prêts des bandes	55,229.04	...
Frais judiciaires	3,275.00	...
Construction et entretien des propriétés des	64,278.95	...
Construction de maisons d'indiens	175,257.95	...
Agriculture	35,166.79	...
Routes et ponts	89,939.71	...
Protection contre les feux de forêt	10,004.70	...
Divers	318,108.17	...
...	...	2,115,007.67
Solde au 31 mars 1957	...	\$22,171,130.21
COMPTE DE REVENU		
Solde au 1er avril 1956	...	\$5,462,736.40
Revenus	...	...
Intérêt payé par le gouvernement	1,267,291.57	...
Loyers	1,505,289.57	...
Intérêt sur les ventes de terres	3,851.56	...
Dépôts d'épargnes et revenus des successions	669,640.04	...
Remboursements de prêts des bandes	13,068.33	...

Remboursements à l'égard des logements	1,999.92	...
Réserves d'animaux à fourrure	372,588.47	...
Subventions à l'égard des routes	19,518.35	...
Recouvrements à l'égard des semences, etc	662,553.72	...
Ventes d'articles d'artisanat	18,466.40	...
Vente de poisson-Compte des pêcheries de Sandy-Lake, et de la baie James	36,777.88	...
Divers	492,241.19	...
...	...	5,063,287.00
...	...	\$10,526,023.40
Dépenses	...	...
Versements d'espèces	\$631,584.50	...
Secours	584,187.61	...
Hospitalisation et frais médicaux	50,506.46	...
Réparations et entretien (propriétés des bandes)	235,194.89	...
Réfection des routes	270,742.63	...
Agriculture	828,220.43	...
Dépenses d'artisanat	18,051.03	...
Émancipation	43,520.59	...
Réparations de maisons d'Indiens	553,854.21	...
Réserves d'animaux à fourrure	375,207.91	...
Protection contre l'incendie	5,882.78	...
Retraites d'épargnes et règlements de successions	576,685.91	...
Compte des pêcheries de Sandy-Lake et de la baie James	41,205.01	...
Indemnités - Champ de tir d'armes aériennes du Lac Primrose	249,313.87	...
Divers	583,435.12	...
...	...	5,040,592.95
Solde au 31 mars 1957	...	\$5,485,430.45
Total general au 31 mars 1957	...	\$27,656,560.66

**Tableau 6****Instruction des Indiens-Dépenses ordinaires par province 1956 - 1957**

Province	Externats	Pensionnats	Dépenses générales	Totale
...	\$	\$	\$	\$
Nouvelle-Écosse	\$171,410.21	73,457.12	...	\$244,867.33
Île du Prince-Édouard	14,915.29	...	...	14,915.29
Nouveau-Brunswick	165,285.19	...	...	165,285.19
Québec	632,406.90	432,344.60	...	1,064,751.50
Ontario	1,041,597.37	1,259,009.53	...	2,300,606.90
Manitoba	1,018,258.72	1,729,200.13	...	2,747,458.85
Saskatchewan	802,282.42	1,207,070.34	...	2,009,352.76
Alberta	391,562.23	1,610,461.62	...	2,002,023.85
Colombie-Britannique	1,078,751.99	1,282,686.24	...	2,361,438.23
Yukon	42,041.35	91,223.76	...	133,265.11
Instruction et entretien des enfants indiens dans les écoles non indiennes et mixtes	...	...	1,060,422.71	1,060,422.71
Traitements et frais de déplacement	...	...	156,601.72	156,601.72
Manuels de classe et papeterie	281,902.86	138,418.94	...	420,321.80
Divers	60,424.21	1,025.31	20,437.19	81,886.71
Total général	5,700,838.74	7,824,897.59	1,237,461.62	14,763,197.95

**Tableau 7**

**Statistiques des écoles indiennes, par province, au 31 janvier 1957**

Province ou territoire	Nombre d'écoles				Inscription			Fréquentation		Répartition selon le cours													
	Pensionnat	Externat	Saisonnier	Hôpital	Garçons	Filles	Total	Moyenne	Pourcentage	Jardins d'enfants	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	
Île du Prince-Édouard	...	1	...	...	18	20	38	25.57	88.18	...	10	5	7	5	5	4	1	1	...	...	...	...	
Nouvelle-Écosse	1	...	...	...	79	80	159	155.80	97.98	10	25	29	22	25	14	14	11	9	...	...	...	...	
...	...	8	...	...	223	242	465	408.02	87.93	83	80	80	70	56	33	37	13	13	...	...	...	...	
Nouveau-Brunswick	...	9	...	...	237	239	476	397.24	83.45	34	120	77	75	50	51	27	21	21	...	...	...	...	
Québec	4	...	...	...	212	251	463	443.92	95.87	27	130	132	71	47	27	10	7	12	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*25	36	61	57.18	95.04	13	18	7	13	1	5	1	3	...	...	...	...	...	
...	...	16	...	...	741	714	1,455	1,289.24	88.60	102	289	240	232	188	140	120	99	28	17	...	...	...	
...	...	...	8	...	149	142	291	244.41	83.98	76	143	36	33	2	...	1	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	1	57	61	118	111	94.07	...	80	25	9	4	...	...	...	...	...	...	...	...	
Ontario	11	...	...	...	838	862	1,700	1,634.51	96.14	145	294	276	226	218	171	117	76	59	52	37	14	15	
...	...	...	...	...	*11	11	22	17.39	79.04	...	3	...	2	...	...	...	6	4	1	3	2	1	
...	...	102	...	...	2,480	2,476	4,956	4,244.02	85.64	251	1,068	712	713	627	492	444	355	252	31	11	...	...	
...	...	...	19	...	379	369	748	587.22	78.50	230	318	121	52	24	2	1	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	2	27	37	64	46.89	73.11	...	17	15	9	7	5	5	4	2	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	**34	20	54	...	...	2	2	1	1	1	...	1	11	8	12	5	9	1	
Manitoba	9	...	...	...	590	647	1,237	1,173.75	94.98	58	211	226	188	152	136	91	51	55	35	21	10	3	
...	...	...	...	...	*116	125	241	164.41	68.22	29	45	46	41	26	26	14	10	4	...	...	...	...	
...	...	68	...	...	1,505	1,367	2,872	2,491.66	86.76	220	771	473	466	367	279	187	73	31	5	...	...	...	
...	...	...	2	...	19	23	42	39.38	93.78	14	13	12	2	1	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	3	98	91	189	127.51	67.47	1	100	29	17	13	9	8	9	2	...	1	...	...	
...	...	...	...	...	**32	34	66	...	...	...	...	...	...	...	...	...	15	13	9	18	8	3	
Saskatchewan	9	...	...	...	875	909	1,784	1,718.48	96.32	104	341	221	268	236	198	133	80	78	50	27	31	17	
...	...	...	...	...	*68	61	129	110.96	86.01	6	30	24	20	15	11	11	8	4	...	...	...	...	
...	...	61	...	...	1,152	1,182	2,334	1,996.65	85.54	273	461	381	327	287	229	182	106	84	4	...	...	...	
...	...	...	...	1	9	21	30	29.70	99	4	10	1	3	3	2	4	1	...	...	...	2	...	
...	...	...	...	...	**36	25	61	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	31	18	6	6
Alberta	18	...	...	...	1,217	1,343	2,560	2,428.18	94.85	168	355	396	391	336	289	260	183	143	36	3	...	...	
...	...	...	...	...	*153	151	304	261.24	85.93	23	61	56	51	35	25	18	25	9	1	...	...	...	
...	...	37	...	...	729	750	1,479	1,299.80	87.89	220	309	244	185	205	134	107	53	21	1	...	...	...	
...	...	...	2	...	33	27	60	57.67	96.11	13	28	14	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	1	115	146	261	251.75	96.45	...	96	25	25	27	16	19	25	8	14	4	1	1	

...	...	...	...	...	**16	24	40	...	...	...	5	5	3	5	2	2	2	1	6	7	2	...
Colombie-Britannique	13	...	...	...	1,242	1,325	3,567	2,432.20	94.74	7	459	340	311	410	307	254	166	113	95	56	25	24
...	...	...	...	...	*154	132	286	274.39	95.94	...	67	43	54	49	24	27	9	13	...	...	...	...
...	...	63	...	...	1,587	1,578	3,165	2,849.56	90.03	108	720	496	450	450	340	321	162	118	...	...	...	...
...	...	...	...	3	87	83	170	146.36	86.09	...	44	30	20	18	23	16	12	3	4	...	...	...
...	...	...	...	...	**23	29	52	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	22	18	9	3
Yukon	1	...	...	...	64	65	129	126.62	98.76	21	13	20	18	17	17	14	4	5	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*	2	2	2	2	...	...	...	...	1	...	1	...	...	...	...	...	...
...	...	3	...	...	81	95	176	165.92	94.27	7	40	20	20	23	26	21	11	8	...	...	...	...
Total	66	368	31	11	15,370	15,663	31,033	27,810.60	89.61	2,247	6,769	4,852	4,396	3,925	3,036	2,469	1,584	1,100	346	163	85	61
Détail de l'inscription	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Élèves des pensionnats	...	...	...	...	5,117	5,482	10,599	10,113.46	95.42	540	1,828	1,640	1,495	1,441	1,159	893	578	474	268	144	80	59
*Externes des pensionnats	...	...	...	...	527	518	1,045	887.57	84.93	71	224	176	181	127	91	72	61	34	2	3	2	1
Élèves des externats	...	...	...	...	8,753	8,663	17,416	15,167.68	87.09	1,298	3,868	2,728	2,545	2,258	1,729	1,450	894	577	58	11	...	...
Élèves des écoles saisonnières	...	...	...	...	580	561	1,141	928.68	81.39	333	502	183	92	27	2	2	...	...	...	...	...	...
Élèves des écoles dans les hôpitaux	...	...	...	...	393	439	832	713.21	85.74	5	347	125	83	72	55	52	51	15	18	5	3	1
Total	...	...	...	...	15,370	15,663	31,033	27,810.60	89.61	2,247	6,769	4,852	4,396	3,925	3,036	2,469	1,584	1,100	346	163	85	61
**Nombres d'élèves résidant dans les pensionnats et fréquentant les écoles provinciales ou privées (non ajouté au total du tableau 7, mais compris dans le tableau 9)	...	...	...	...	141	132	273	...	...	2	7	6	4	7	2	3	28	22	80	66	34	13

Table, see page 94

**Tableau 8****Pensionnats indiens, classés selon le culte, par province, année terminée le 31 mars 1957**

Dénomination religieuse	Nombre d'écoles par province ou territoire								Total	Inscription		
	Nouvelle-Écosse	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Yukon		...	Garçons	Filles
Église anglicane	...	1	4	...	2	4	2	1	14	1,038	1,043	2,081
Église catholique romaine	1	3	6	5	7	11	10	...	43	3,493	3,824	7,317
Église presbytérienne	...	...	1	1	...	...	...	...	2	147	173	320
Église-Unie	...	...	...	3	...	2	1	...	6	439	442	881
Total	1	4	11	9	9	17	13	1	65	5,117	5,482	10,599

**Tableau 9**

**Inscription des Indiens aux écoles provinciales et privées, par province, 1er septembre 1956 au 31 mars 1957**

Cours, année ou genre de formation	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoires du Nord-Ouest	Territoire du Yukon	A l'étranger	Total
Cours 1	1	23	3	33	224	49	92	72	285	252	27	...	1,061
Cours 2	...	10	2	38	157	43	29	40	214	95	16	1	645
Cours 3	1	6	3	60	118	29	25	57	215	85	16	1	616
Cours 4	...	9	2	35	106	30	26	55	165	95	14	...	537
Cours 5	...	16	11	52	112	17	13	40	170	52	20	1	504
Cours 6	...	22	8	33	87	18	11	38	182	32	8	...	439
Cours 7	...	11	10	37	103	16	5	38	230	18	6	...	474
Cours 8	1	15	5	33	69	7	7	48	160	17	6	...	368
Cours 9	5	27	18	18	187	18	42	46	156	9	15	...	541
Cours 10	...	19	3	18	119	8	18	26	99	1	5	...	316
Cours 11	1	10	3	13	88	3	14	26	62	2	1	...	223
Cours 12	1	4	1	8	38	5	5	12	57	...	2	...	133
Cours 13	...	...	...	...	6	...	...	...	1	...	...	...	7
Collège 1re année	...	2	...	4	2	1	3	1	2	...	...	...	15
Collège 2e année	...	1	...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	3
Collège 3e année	1	...	1	...	1	...	1	...	...	...	...	...	4
Collège 4e année	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1
Collège 5e année	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
Instituteurs	...	...	...	3	9	2	3	...	3	...	...	...	20
Infirmières diplômées	...	3	1	4	11	1	...	2	7	...	...	...	29
Aides-infirmières	...	...	...	...	9	4	4	11	14	8	1	...	51
Commerce	...	3	4	23	22	5	3	14	13	3	...	...	90
Métiers	...	1	1	27	14	10	6	13	28	18	...	...	118
Autres	...	...	1	3	6	3	1	5	17	40	...	...	76
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>182</b>	<b>77</b>	<b>444</b>	<b>1,489</b>	<b>269</b>	<b>308</b>	<b>544</b>	<b>2,081</b>	<b>727</b>	<b>137</b>	<b>3</b>	<b>6,272</b>

**Tableau 10**

**Répartition des pensionnaires et des externes dans les écoles indiennes, selon l'âge, le sexe et le cours, au 31 décembre 1956**

Pensionnaires																			
Age	Sexe	Cours														Auxiliaires	Total	Total Global	
...	...	Jardins d'enfants	Commençant	Doubleurs	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII	...	...	...	
5 ans et moins	G	14	10	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	24	...
...	F	19	12	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	31	55
6 ans	G	69	80	6	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	156	...
...	F	88	113	10	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	216	372
7 ans	G	116	221	74	37	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	449	...
...	F	98	231	65	63	7	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	464	913
8 ans	G	48	152	139	193	22	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	556	...
...	F	57	114	94	248	49	4	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	566	1,122
9 ans	G	34	72	88	240	164	40	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	640	...
...	F	30	68	62	208	200	37	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	606	1,246
10 ans	G	15	39	52	158	192	118	16	...	...	...	...	...	...	...	...	...	590	...
...	F	26	30	24	121	207	178	44	4	...	...	...	...	...	...	...	...	634	1,224
11 ans	G	12	22	26	93	165	166	91	14	1	...	...	...	...	...	...	...	590	...
...	F	11	18	17	67	133	210	109	30	2	...	...	...	...	...	...	...	597	1,187
12 ans	G	6	11	3	50	105	176	148	68	15	3	...	...	...	...	...	...	585	...
...	F	7	11	6	34	87	156	165	103	21	1	...	...	...	...	1	...	592	1,177
13 ans	G	1	6	6	25	51	106	117	122	65	20	2	...	...	...	...	...	521	...
...	F	5	8	6	21	51	89	133	129	85	29	2	...	...	...	...	...	558	1,179
14 ans	G	...	5	1	4	23	45	97	109	97	49	14	1	...	...	...	...	445	...
...	F	1	3	3	15	19	47	93	101	111	70	25	5	...	...	2	...	495	94
15 ans	G	...	...	...	4	13	26	46	83	64	68	40	7	1	1	...	...	353	...
...	F	...	...	1	2	9	19	41	75	88	119	38	20	1	...	...	...	413	766
16 ans	G	...	...	...	1	3	4	5	15	22	33	47	23	3	1	2	...	159	...
...	F	...	...	...	1	4	8	17	11	24	49	55	24	10	3	5	...	211	370
17 ans	G	...	...	...	...	...	...	2	2	2	10	18	13	8	6	...	...	61	...

...	F	...	...	...	...	...	1	1	4	4	8	27	27	11	3	...	86	147
18 ans	G	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	6	10	14	11	...	43	...
...	F	...	...	...	...	1	...	...	1	...	1	7	14	10	13	2	49	92
19 ans et plus	G	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	3	15	10	...	30	...
...	F	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	6	13	12	...	34	64
Total selon le sexe	G	315	618	395	806	739	683	524	413	266	186	128	57	41	29	2	5,202	...
...	F	342	608	288	785	767	749	604	458	335	277	157	96	45	31	10	5,552	...
Total global	...	657	1,226	683	1,591	1,506	1,432	1,128	871	601	463	285	153	86	60	12	10,754	10,754

[\*Les chiffres paraissent à ce tableau ne correspondent pas à ceux de la population scolaire totale, parce que certaines écoles n'ont pas fourni de rapports. Les inscriptions plus faibles aux classes supérieures à la huitième année résultent du fait que la plupart des élèves indiens du cours secondaire fréquentent des écoles non indiennes.]

Table, see page 98

**Tableau 10**

**Répartition des pensionnaires et des externes dans les écoles indiennes, selon l'âge, le sexe et le cours, au 31 décembre 1956 - Fin**

Externes																
Age	Sexe	Cours												Cours dans les hôpitaux	Total	Total Global
...	...	Jardins d'enfants	Commençant	Doubleurs	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	C	...	...	...
5 ans et moins	G	75	39	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5	119	...
...	F	82	50	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	140	259
6 ans et moins	G	175	435	38	16	...	...	...	...	...	...	...	...	9	673	...
...	F	117	419	34	22	...	...	...	...	...	...	...	...	1	593	1,226
7 ans et moins	G	131	396	218	174	11	...	...	...	...	...	...	...	7	937	...
...	F	129	381	209	210	20	...	...	...	...	...	...	...	4	953	1,890
8 ans et moins	G	33	160	253	349	142	8	...	...	...	...	...	...	9	954	...
...	F	37	133	212	329	169	15	1	...	...	...	...	...	6	902	1,856
9 ans et moins	G	10	57	154	323	308	86	6	1	...	...	...	...	3	948	...
...	F	6	51	132	287	326	177	12	...	...	...	...	...	4	955	1,943
10 ans et moins	G	1	19	78	187	263	223	78	7	2	...	...	...	11	869	...
...	F	3	15	54	148	249	228	109	11	1	...	...	...	6	824	1,693
11 ans et moins	G	1	6	39	89	198	263	162	59	8	...	...	...	7	832	...
...	F	...	8	26	67	162	229	192	90	11	2	...	...	5	792	1,624
12 ans et moins	G	1	5	25	55	106	166	168	150	38	5	...	...	7	736	...
...	F	...	3	8	42	73	156	200	181	65	13	...	...	5	746	1,482
13 ans et moins	G	...	4	13	31	59	122	141	147	97	41	3	...	4	662	...

...	F	...	1	12	16	53	92	144	168	141	57	3	...	5	692	1,354
14 ans et moins	G	...	1	13	13	39	78	103	170	113	75	4	...	6	615	...
...	F	...	3	15	23	24	61	99	128	143	101	8	...	3	608	1,223
15 ans et moins	G	...	...	4	10	27	40	68	77	79	65	9	2	4	385	...
...	F	1	1	6	3	16	31	43	78	69	84	15	...	1	348	733
16 ans et moins	G	...	...	...	3	1	5	11	18	17	43	4	1	3	106	...
...	F	...	...	1	2	4	8	9	17	21	43	9	1	5	120	226
17 ans et moins	G	...	...	...	...	...	2	...	2	2	1	1	1	5	14	...
...	F	...	...	...	...	1	...	...	3	4	9	...	1	12	30	44
18 ans et moins	G	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4	4	...
...	F	...	...	...	...	2	...	...	2	...	3	...	...	10	17	21
19 ans et plus	G	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	27	29	...
...	F	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	40	40	69
Total selon le sexe	G	427	1,122	835	1,250	1,154	993	747	631	356	232	21	4	111	7,883	...
...	F	375	1,065	709	1,149	1,099	997	809	678	455	312	35	2	115	7,800	...
Total global	...	802	2,187	1,544	2,399	2,253	1,990	1,556	1,309	811	544	56	6	226	15,683	15,683

[\*Les chiffres paraissent à ce tableau ne correspondent pas à ceux de la population scolaire totale, parce que certaines écoles n'ont pas fourni de rapports. Les inscriptions plus faibles aux classes supérieures à la huitième année résultent du fait que la plupart des élèves indiens du cours secondaire fréquentent des écoles non indiennes.]

Table, see page 100

**Tableau 11****Répartition du personnel enseignant, par province au 31 janvier 1957**

Province ou territoire	Externat	Hôpital	Pensionnat	Total	Pourcentage	Enseignement saisonnier
Île du Prince-Édouard	2	...	...	2	.02	...
Nouvelle-Écosse	22	...	5	27	2.52	...
Nouveau-Brunswick	19	...	...	19	1.71	...
Québec	69	5	17	91	8.51	13
Sud de l'Ontario	102	...	5	107	10.10	...
Nord de l'Ontario	74	3	42	119	11.20	22
Manitoba	106	7	55	168	15.71	2
Saskatchewan	93	2	73	168	15.71	...
Alberta	59	10	94	162	15.21	3
Colombie-Britannique	117	8	56	181	17.90	...
Yukon	6	...	9	15	1.41	...
Total	668	35	356	1,059	100	40

**Tableau 12****Nombre de professeurs chargés de l'instruction professionnelle dans les écoles indiennes et nombre d'élèves, par province, au 31 décembre 1956**

Province	Nombre de professeurs				Nombre d'élèves			
	Arts industriels		Enseignement ménager		Arts industriels		Enseignement ménager	
...	Pensionnat	Externat	Pensionnat	Externat	Pensionnat	Externat	Pensionnat	Externat
Île du Prince-Édouard	...	...	...	1	...	...	...	10
Nouvelle-Écosse	...	2	1	2	45	85	53	95
Nouveau-Brunswick	...	...	...	2	...	12	...	39
Québec	3	4	4	8	94	240	137	257
Ontario	8	4	5	3	205	228	241	210
Manitoba	6	2	7	5	138	72	153	159
Saskatchewan	11	2	9	5	451	133	465	147
Alberta	10	2	11	2	378	26	463	36
Colombie-Britannique	5	...	2	...	158	...	279	...
Total	43	16	39	29	1,469	796	1,791	953
Total général	59		67		2,265		2,744	

**Tableau 13**

**Nombre d'écoles indiennes du Gouvernement classées, selon le nombre de salles de classe régulières, par province, année terminée le 31 mars 1957**

Province ou territoire	Genre d'école	Nombre de salles de classe														Total	Total global
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	13	16			
...	...	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	12	13	16	Total	Total global	
Île du Prince-Édouard	Externat	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	
Nouvelle-Écosse	Externat	5	1	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	8	9	
...	Pensionnat	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	
Nouveau-Brunswick	Externat	3	3	3	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9	9	
Québec	Externat	5	2	3	...	3	1	1	...	...	...	...	...	1	16	27	
...	Saisonnaire	3	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8	...	
...	Hôpital	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	Pensionnat	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	...	...	...	2	...	
Sud de l'Ontario	Externat	27	13	6	4	...	...	...	1	...	...	...	...	...	51	52	
...	Pensionnat	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	
Nord de l'Ontario	Externat	38	10	2	1	...	...	...	1	...	...	...	...	...	52	81	
...	Saisonnaire	14	5	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	19	...	
...	Hôpital	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	
...	Pensionnat	...	...	1	2	4	...	1	...	...	...	...	...	...	8	...	
Manitoba	Externat	46	14	7	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	68	82	
...	Saisonnaire	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	
...	Hôpital	2	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	
...	Pensionnat	...	...	1	2	3	1	1	1	...	...	...	...	...	9	...	
Saskatchewan	Externat	38	17	5	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	61	71	
...	Hôpital	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	
...	Pensionnat	...	...	...	...	3	1	3	...	...	1	1	...	...	9	...	
Alberta	Externat	26	7	2	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	37	55	
...	Saisonnaire	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	
...	Hôpital	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	
...	Pensionnat	...	2	...	5	1	3	1	1	...	1	...	1	...	15	...	
Colombie-Britannique	Externat	30	23	4	3	1	1	...	1	...	...	...	...	...	63	74	
...	Hôpital	...	1	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	
...	Pensionnat	...	...	...	1	3	...	1	1	1	...	1	...	...	8	...	
Yukon	Externat	2	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	5	
...	Pensionnat	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	
<b>Total</b>	...	<b>244</b>	<b>106</b>	<b>37</b>	<b>27</b>	<b>21</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	...	<b>466</b>	

**Tableau 14**

**Traitements des instituteurs employés dans les pensionnats et les externats, par province, au 31 janvier 1957**

Pensionnat												
Échelle des traitements	Île du Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Sud de l'Ontario	Nord de l'Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoire du Yukon	Total
\$	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1700 - 1899	...	...	...	...	...	3	2	1	4	5	...	15
1900 - 2099	...	...	...	1	...	2	...	1	8	2	...	14
2100 - 2299	...	...	...	2	...	4	4	3	5	3	1	22
2300 - 2499	...	1	...	4	...	4	5	8	7	2	...	31
2500 - 2699	...	...	...	1	...	1	2	1	1	1	1	8
2700 - 2899	...	1	...	2	...	3	5	12	8	1	2	34
2900 - 3099	...	1	...	3	1	4	13	7	9	2	...	40
3100 - 3299	...	...	...	...	...	2	...	2	4	3	...	11
3300 - 3499	...	...	...	1	...	3	5	6	12	9	2	38
3500 - 3699	...	2	...	1	1	4	6	9	9	3	...	35
3700 - 3899	...	...	...	1	1	5	4	9	6	9	1	36
3900 - 4099	...	...	...	1	1	4	3	9	6	4	2	30
4100 - 4299	...	...	...	...	...	2	3	3	5	5	...	18
4300 - 4499	...	...	...	...	...	1	1	1	8	2	...	13
4500 - 4699	...	...	...	...	1	...	2	...	1	4	...	8
4700 - 4899	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1
4900 - 5099	...	...	...	...	...	...	...	1	...	1	...	2
5100 - 5299	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
Total	...	5	...	17	5	42	55	73	94	56	9	356



5899	...	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	2
5900 - 6099	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	0
6100 - 6299	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	1
Total	2	22	19	74	102	77	113	95	68	125	6	703